



HAL
open science

La cité de Néapolis-Néoclaudiopolis. Histoire et pratiques monétaires.

Julie Dalaison, Fabrice Delrieux

► **To cite this version:**

Julie Dalaison, Fabrice Delrieux. La cité de Néapolis-Néoclaudiopolis. Histoire et pratiques monétaires.. *Anatolia antiqua = Eski anadolu*, 2014, 22, pp.159-198. 10.4000/anatoliaantiqua.297 . halshs-01429176

HAL Id: halshs-01429176

<https://shs.hal.science/halshs-01429176>

Submitted on 10 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ANATOLIA ANTIQUA
ESKİ ANADOLU**

XXII



**INSTITUT FRANÇAIS D'ETUDES ANATOLIENNES GEORGES-DUMEZIL
CNRS USR 3131
DE BOCCARD
2014**

TABLE DES MATIERES

Emma BAYSAL, A preliminary typology for beads from the Neolithic and Chalcolithic levels of Barcın Höyük	1
William ANDERSON, Jessie BIRKETT-REES, Michelle NEGUS CLEARY, Damjan KRSMANOVIC et Nikoloz TSKVITINIDZE, Archaeological survey in the South Caucasus (Samtskhe-Javakheti, Georgia): Approaches, methods and first results	11
Eda GÜNGÖR ALPER, Hellenistic and Roman period ceramic finds from the Balatlar Church excavations in Sinop between 2010-2012	35
Ergün LAFLI et Gülseren KAN ŞAHİN, Hellenistic ceramics from Southwestern Paphlagonia	51
Oğuz TEKİN, Weights of Lysimachea from the Tekirdağ Museum and various collections	145
Oğuz TEKİN, Three weights of Lampsacus	155
Julie DALAISON et Fabrice DELRIEUX, La cité de Néapolis-Néoclaudiopolis : histoire et pratiques monétaires	159
Martine ASSENAT et Antoine PEREZ, Amida 4. Constance II et Amida	199
Sencan ALTINOLUK et Nilüfer ATAKAN, Abraxas: A magical gem in the Istanbul Archaeological Museums	219
Bahadır DUMAN, A group of local production Middle Byzantine period pottery from Tripolis: ' <i>Micaceous White Painted Ware</i> '	225

CHRONIQUES DES TRAVAUX ARCHEOLOGIQUES EN TURQUIE, 2014

Jean-Charles MORETTI, avec la collaboration de Nicolas BRESCH, Isabel BONORA, Jean-Jacques MALMARY et Olivier RISS, Claros, le Temple d'Apollon : travaux réalisés en 2013	237
Suat ATEŞLİER, On the excavations of the Zeus Temple of Alabanda	247

Olivier HENRY, avec Ayşe Güliz BİLGİN ALTINÖZ, Jesper BLID, Ömür Dünya ÇAKMAKLI, Andrew DUFTON, Agneta FRECCERO, Linda GOSNER, Ragnar HEDLUND, Pascal LEBOUTEILLER, Vasilica LUNGU, Felipe ROJAS, Fredrik TOBIN, Baptiste VERGNAUD et Andrew WATERS, La mission Labraunda 2013 - Rapport préliminaire	255
Dominique BEYER, Isabelle CHALIER, Françoise KIRNER, Françoise LAROCHE-TRAUNECKER et Aksel TİBET, Zeyve Höyük - Porsuk. Rapport préliminaire sur la campagne 2013	327
Çiğdem MANER, Preliminary report on the first season of the Konya-Ereğli (KEYAR) survey 2013	343

Julie DALAISON* et Fabrice DELRIEUX**

LA CITE DE NEAPOLIS-NEOCLAUDIOPOLIS HISTOIRE ET PRATIQUES MONETAIRES¹

Connue par un monnayage produit à partir de Trajan, la cité de Néoclaudiopolis, actuelle Vezirköprü dans le Nord de la Turquie, 80 kilomètres à l'Ouest de Samsun, paraît dans l'Histoire près d'un siècle plus tôt, quand Strabon évoque le district abritant la cité. Ce témoignage est d'autant plus précieux que nous savons autrement peu de choses sur cet endroit et que son auteur est originaire d'Amaseia, cité voisine de Néoclaudiopolis avec qui elle partageait une frontière commune. Fin connaisseur de cette partie de l'Asie Mineure, Strabon nous livre une description relativement détaillée de sa région, de son histoire, de ses paysages, mais aussi de ses ressources et de ses cultes. Parmi les sites retenant son attention figure donc celui de Néoclaudiopolis (connu alors sous le nom de Néapolis) qu'il présente, avec ses environs, au livre XII, chapitre 3, paragraphe 38 de sa *Géographie*².

Texte grec :

Μετὰ μὲν οὖν τὴν Ἀμισσηνῶν μέχρι τοῦ Ἄλως ἡ Φαζημωνίτις ἔστιν, ἣν Πομπήιος Νεαπολίτιν ὠνόμασε, κατὰ Φαζημῶνα κόμην, <... πόλιν> ἀποδείξας τὴν κατοικίαν καὶ προσαγορεύσας Νεάπολιν. Ταύτης δὲ τῆς χώρας τὸ μὲν προσάρκτιον πλευρὸν ἢ Γαζίλο<νῖ>τις συγκλείει καὶ ἡ τῶν Ἀμισσηνῶν, τὸ δὲ ἐσπέριον ὁ Ἄλως, τὸ δ' ἐφῶν ἢ Φανάροια, τὸ δὲ λοιπὸν ἢ ἡμετέρα χώρα ἢ τῶν Ἀμασέων, πολὺ πασῶν πλείστη καὶ ἀρίστη. Τὸ μὲν οὖν πρὸς τῇ Φαναροίᾳ μέρος τῆς Φαζημωνίτιδος λίμνη κατέχει πελαγία τὸ μέγεθος ἢ Στιφάνη καλουμένη, πολύοπος καὶ κύκλω νομὰς ἀφθόνας ἔχουσα καὶ παντοδαπὰς· ἐπίκειται δ' αὐτῇ φρούριον ἔρυμνὸν ἔρυμνον νῦν Ἰκίζαρι, καὶ πλησίον βασιλείον κατεσκευασμένον· ἡ δὲ λοιπὴ ψιλὴ τὸ πλέον καὶ σιτοφόρος χώρα.

Ἐπέρκειται δὲ τῆς τῶν Ἀμασέων τὰ τε θερμὰ ὕδατα τῶν Φαζημωνιτῶν ὑγιεινὰ σφόδρα, καὶ τὸ Σαγύλιον ἐπὶ ὄρους ὀρθίου καὶ ὑψηλοῦ, πρὸς ὀξείαν ἀνατείνοντος ἄκραν, ἔρυμα ἰδρυμένον ἔχον καὶ ὑδρεῖον δαυιλές, ὃ νῦν ὀλιγώρηται· τοῖς δὲ βασιλεῦσιν ἦν χρήσιμον εἰς πολλὰ.

Traduction :

“Après le territoire d'Amisos et jusqu'à l'Halys vient la Phazémonitide, à laquelle Pompée donna le nom de Néapolitide, ayant appelé Néapolis la colonie <établie par lui> près de la bourgade de Phazémon et lui ayant reconnu le rang <de cité>. La Gazilonitide et le district d'Amisos bordent ce territoire sur son côté septentrional, l'Halys sur son côté occidental, la Phanarée sur son côté oriental, tandis que le reste a pour frontière notre propre district, celui d'Amaseia, qui est de tous ceux que j'ai nommés le plus grand et le plus riche. La partie de la Phazémonitide contiguë à la Phanarée est occupée par un lac que son vaste étalement fait ressembler à une mer fermée et qu'on appelle Stiphané. Il regorge de poissons, et tout autour s'étendent des pâturages qui produisent en surabondance les fourrages les plus variés. Une place forte aujourd'hui déserte, Ikizari (?), s'élève sur ses bords, non loin des ruines d'un palais royal. Le reste du pays est en général dépourvu d'arbres et produit du blé. En amont du territoire d'Amaseia les sources d'eau chaude des Phazémonites, excellentes pour la santé, et la forteresse de Sagylion, bâtie sur une montagne verticale très élevée qui se termine en pic aigu. Sagylion possède un grand réservoir d'eau, aujourd'hui laissé à l'abandon, et avait été fort utile aux rois en mainte occasion”.

*) Maître de conférences en Histoire romaine à l'Université Lyon II.

**) Maître de conférences en Histoire ancienne à l'Université de Savoie.

1) Nous souhaitons remercier tout particulièrement Eckart Olshausen et Vera Sauer pour avoir eu la gentillesse de nous faire connaître les monnaies n° 10a, 23a et 37a, b, c et d du catalogue publié dans cette étude. Nous adressons aussi notre reconnaissance à Tønnes Bekker-Nielsen qui nous a permis d'utiliser les conclusions d'une étude à paraître sous son nom.

2) Le texte retenu ici a été établi et traduit par Fr. Lasserre dans la Collection des Universités de France et a été publié en 1981 à Paris par la maison d'édition Les Belles Lettres. Certains passages et traductions appelleront des commentaires au fil de cette étude.

I. ESSAI DE GEOGRAPHIE HISTORIQUE

A. Une cité polyonymique

Néoclaudiopolis n'est pas le premier nom, ni le dernier du reste, porté par la cité au cours de son histoire. Les sources antiques, littéraires, mais aussi épigraphiques et numismatiques, indiquent en effet que cette dernière reçut quatre appellations dont on peut suivre la succession entre la fin de l'époque hellénistique et la période byzantine. D'abord nommée Andrapa, bourg voisin de Phazémon, elle devint Néapolis sous Pompée, puis Néoclaudiopolis sans doute sous Claude, avant de reprendre son nom d'Andrapa dans l'Antiquité tardive³.

Strabon nous apprend en effet que, à la fin de la troisième guerre mithridatique, Pompée débaptisa la Phazémonitide pour lui donner le nom de Néapolitide après qu'il éleva au rang de cité la *katoikia* établie à côté du village de Phazémon, sans doute pour mieux contrôler la région (ή Φαζημωνίτις ἔστιν, ἦν Πομπήιος Νεαπολίτιν ὠνόμασε, κατὰ Φαζημῶνα κόμην, <... πόλιν> ἀποδείξας τὴν κατοικίαν καὶ προσαγορεύσας Νεάπολιν). C'est donc sous le nom de Néapolis que les habitants du nouvel établissement intégrèrent l'Empire en 6/5 av. J.-C., sans oublier toutefois leur ancienne désignation, comme l'atteste le serment d'allégeance prêté en 3 av. J.-C. à Auguste et à sa famille par les Paphlagoniens et les Romains commerçant avec eux, et après lequel sont mentionnés les Φαζιμονεῖται οἱ [τὴν νῦν Νεάπο]λιν λεγομένην κατοικοῦν[τες]⁴.

L'endroit changea encore de nom sans doute sous Claude et prit alors celui de Néoclaudiopolis. Si cette pratique n'est pas exceptionnelle dans la région au début du I^{er} siècle ap. J.-C.⁵, nous en ignorons en revanche les raisons. Toujours est-il que la nouvelle dénomination perdura jusque dans

la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C. : les monnaies émises par la cité entre le principat de Trajan et celui de Septime Sévère portent toutes l'ethnique Νεοκλαυδιοπολιτῶν ou des formes dérivées (Νεοκλαυδιόπολις / Νεοκλαυδιοπόλεως plus rares)⁶ ; en 222/223 ap. J.-C., ἡ βουλὴ καὶ / ὁ δῆμος Νεοκλαυ/διοπολιτῶν font une dédicace à Iulia Mamaea, mère de Sévère Alexandre⁷ ; la cité agit encore sous ce nom en 282/283 ap. J.-C. dans une dédicace adressée cette fois à M. Aurelius Carinus, fils de l'empereur Carus⁸.

Cela étant, en plein II^e siècle ap. J.-C., Claude Ptolémée mentionne dans sa *Géographie* la cité de Ἄνδραπα ἢ καὶ Νεοκλαυδιόπολις⁹. Ce nom, réduit au simple mot Ἄνδραπα, paraît à nouveau au V^e siècle ap. J.-C. comme siège de l'évêque Paralios¹⁰, puis au siècle suivant dans le *Synekdemos* de Hiéroclès (701, 7) et dans le *Corpus juris civilis* de Justinien (III. Nouvelle – nov. 28, praef.).

Ce chevauchement onomastique en rappelle un autre, tout proche, à Gangra-Germanicopolis. Des bronzes de la cité émis sous les premiers Sévères portent, au lieu de l'ethnique courant ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΕΩΣ, les mots ΓΑΝΓΡΑ, ΓΑΝΓΡΩΝ, ou bien encore la légende ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΙΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΓΑΝΓΡΟΙΣ et ses dérivés¹¹. En agissant ainsi, les Germanicopolitains ne cherchaient pas (du moins au début) à imposer la première dénomination de leur cité au détriment de la nouvelle, mais rappelaient l'ancienneté de leur patrie, contribuant à l'accroissement de son prestige dans la région. Les Néoclaudiopolitains se comportèrent certainement de la même façon car le nom Néoclaudiopolis mit au moins un siècle à céder définitivement la place à l'antique Andrapa. Ce 'retour aux origines' ne devait pas être mis en cause dans les siècles qui suivirent¹².

3) L'association de ces lieux au même site et leur localisation dans l'espace ont suscité de nombreux débats aujourd'hui réglés : *RE*, I, 2 (1894), s.v. Andrapa, col. 2134 ; *RE*, XVI, 2 (1935), s.v. Neapolis 16, col. 2127 ; *RE*, XVI, 2 (1935), s.v. Neoclaudiopolis, col. 2394-2396 ; *RE*, XIX, 2 (1938), s.v. Phazemon, col. 1909 ; Olshausen et Biller 1984 : 115, 156-157 ; *DNP* 8 (2000), s.v. Neoklaudiopolis, col. 826 ; Bekker-Nielsen 2013 : 203.

4) Le Gall 1985 : 778, l. 39-40. Cf. ici le texte en annexe 5.

5) La cité voisine de Gangra est devenue Germanicopolis, "sans doute sous Claude" pour L. Robert (1980 : 217), plutôt sous Tibère, lors du voyage de Germanicus en Orient en 18 ap. J.-C., pour Chr. Marek (2010 : 410).

6) Les mêmes variations au nominatif et au génitif singuliers sont attestées à Gangra-Germanicopolis où les monnaies portent indistinctement les ethniques Γερμανικόπολις et Γερμανικόπολεως (*Recueil* : 188 sq.).

7) Kahl 1995 : 110-111, l. 9-11.

8) *Studia Pontica* III.1 : 86, n° 67, l. 8-10.

9) V, 4, 6.

10) Ἐλέει θεοῦ ἐπίσκοπος Ἄνδραπηνῶν (Cumont 1901 : 33 et n. 1 ; *Studia Pontica* III.1 : 87). Ce prélat est connu notamment pour avoir participé au concile d'Ephèse qui, en 431 ap. J.-C., condamna le nestorianisme.

11) Imhoof-Blumer 1890 : 589, n° 95 ; *Recueil* : 188*, n° 66-70 ; *SNG von Aulock*, n° 181 ; *SNG Hunter*, n° 2180.

12) Andrapa figure sous ce nom parmi les places fortes du thème Arméniaque au IX^e siècle ap. J.-C. et abrite toujours un évêché dépendant du métropolitain d'Amaseia (*Studia Pontica* II : 135).

B. Une histoire complexe

La variation des noms de la région et de l'agglomération antiques traduit les vicissitudes administratives et politiques du Nord de l'Asie Mineure depuis la fin de l'époque hellénistique jusqu'à l'Empire tardif.

Au début du I^{er} siècle av. J.-C., la Phazémonitide (constituée au moins des bourgs de Phazémon et Andrappa) faisait partie du royaume de Mithridate VI *Eupatôr*. Après la défaite du roi du Pont face aux Romains, cette zone connut une évolution administrative dont les étapes ne sont pas toujours très claires. En effet, si la majeure partie au moins du centre de l'ancien royaume pontique fut intégrée dans la province de Pont-Bithynie, le reste fut donné à des princes-clients. Au sein de la partie pontique de la nouvelle province, Pompée créa onze *politeia*¹³, parmi lesquelles Néapolis. Celle-ci, élevée sur le site d'Andrappa et absorbant la localité de Phazémon, avait pour territoire l'ancienne Phazémonitide, rebaptisée pour l'occasion Néapolitide¹⁴. Le terme grec utilisé par Strabon pour désigner Néapolis est *κατοικία*. Contrairement à ce que certains commentateurs ont suggéré¹⁵, la traduction de ce mot par "colonie" peut entraîner des confusions¹⁶. Il ne s'agit pas en effet d'une colonie au sens latin du terme, avec déduction de population, mais d'un établissement beaucoup moins ambitieux¹⁷.

Antoine procéda ensuite à une réorganisation de cette zone, en réduisant le territoire provincial à ce qu'il sera ensuite durant quasiment tout le Haut-Empire et en donnant la partie orientale de l'ancienne province pompéienne à des princes-clients. Cette redistribution ne doit cependant pas être considérée comme une perte de contrôle de la région par Rome :

la zone d'influence romaine est toujours aussi étendue et l'on n'assiste qu'à un changement du mode d'administration de l'espace, la gestion directe du territoire ayant sans doute été jugée trop prématurée et inadaptée. C'est probablement à l'occasion de ce remaniement qu'Antoine détacha Néapolis de la province de Pont-Bithynie pour la confier au souverain de Paphlagonie. Ce dernier devait être, soit Castor II, mis sur les trônes de Paphlagonie et de Galatie en 41/40, soit Deiotaros Philadelphie qui lui succéda en 37-36 dans la partie paphlagonienne de ses Etats¹⁸.

A la mort du roi en 6/5, son royaume fut intégré dans la province de Galatie. Néapolis passa donc à nouveau sous l'administration directe de Rome et fit de cet événement le point de départ de son calendrier civique. Cette ère étant aussi celle des cités paphlagoniennes de Pompeiopolis, Gangra-Germanicopolis et Caesarea-Hadrianopolis¹⁹, cela en fait-il pour autant une cité de Paphlagonie ? En nous appuyant sur une étude à paraître de Tønnes Bekker-Nielsen, il semblerait que Néapolis ait été en réalité une cité pontique.

En effet, Hérodote et Strabon font de l'Halys la limite orientale de la Paphlagonie, si ce n'est dans une zone (sur laquelle nous reviendrons plus loin) où la région débordait sur la rive droite du fleuve²⁰. Néapolis, à l'Est de l'Halys, se situerait donc en territoire pontique. Pourtant, dans le serment d'allégeance à l'empereur Auguste et à sa famille en 3 av. J.-C., la cité s'engage au même titre que les cités paphlagoniennes. De plus, au II^e siècle ap. J.-C., Claude Ptolémée classe Néapolis parmi les établissements paphlagoniens en lui donnant des coordonnées géographiques la plaçant à l'Ouest du fleuve²¹. Un siècle plus tard, lors du redécoupage provincial de l'empire par Dioclétien, Néoclaudiopolis n'est ce-

13) Str. XII, 3, 1. Il existe de nombreuses discussions sur l'identification de ces onze *politeia*, dans la mesure où Strabon en cite par la suite davantage. Cependant, dans le cas de Néapolis, il ne fait aucun doute qu'elle est bien au nombre des *politeia* de Pompée. Pour les références bibliographiques relatives au sujet, cf. Dalaison 2002a : 221-222.

14) Str. XII, 3, 38.

15) *Studia Pontica* II : 134 et *Studia Pontica* III.1 : 73. Ces deux ouvrages parlent d'une colonie romaine à l'époque de Claude, mais cette théorie n'a pas plus de raison d'être qu'au I^{er} siècle av. J.-C.

16) Sur la lecture de ce passage et la manière de le comprendre, cf. Fr. Lasserre, Strabon, *Géographie*, tome IX, Livre XII (CUF, Paris, Les belles Lettres, 1981) : 104-105, n. 2. Comme le souligne M. Sartre, "le terme est banal et peut désigner n'importe quel type d'établissement humain en dehors d'une cité" (2003, p. 90 ; cf. également Delrieux *et alii* 2003 : 24). H. L. Jones propose ainsi le mot "settlement", plus neutre (*The Geography of Strabo*, V, The Loeb Classical Library, Londres et Cambridge, William Heinemann Ltd, 19543 : 443). Sur le mot *κατοικία* et son interprétation, cf. Cohen 1991 : 41-50.

17) Si Néapolis avait été une colonie romaine, elle aurait adopté le latin (entre autres sur ses monnaies) et aurait porté le titre de *colonia*. Chez Strabon, elle est une *katoikia*, une *politeia*, et son nom même l'élève au rang de *polis*.

18) DC, XLVIII, 33, 5. On suppose que ce changement eut lieu sous Antoine, mais aucune source ne donne avec certitude cette date. La modification a donc pu intervenir avant ou après, même s'il paraît plus sûr de la placer sous Antoine, connu pour avoir modifié l'œuvre de Pompée en Asie Mineure. M.R. Cimma (1976 : 278) émet l'hypothèse que Néapolis fut rattachée par Octave au royaume de Paphlagonie après Actium, pour remercier Deiotaros Philadelphie d'avoir abandonné le parti d'Antoine (Plut., *Ant.*, 61-63 ; DC, L, 13, 5).

19) Leschhorn 1993 : 481-484.

20) Hdt. I, 72, 2 ; Str. XII, 3, 9, 13-25.

21) V, 4, 6.

pendant pas rattachée à la nouvelle province de Paphlagonie, mais au *Diospontus*. De tous ces éléments parfois contradictoires, Tønnes Bekker-Nielsen en arrive à la conclusion que Néapolis-Néoclaudiopolis est pontique. En effet, la Paphlagonie est bien cantonnée à l'Ouest de l'Halys, sauf dans un endroit (probablement le triangle formé par l'Halys au Sud-Est de Kargı – et non la Néapolitide). Néapolis n'était pas en Paphlagonie mais avait été rattachée aux territoires de Deiotaros Philadelphie et était revenue à sa mort aux Romains, comme les cités paphlagoniennes²². De ce fait, les Néapolitains prêtèrent serment de la même manière que les Paphlagoniens et l'ère commune à toute cette zone n'est pas une preuve d'une même appartenance géographique. Quant au témoignage de Ptolémée, il est très certainement fautif, et l'identité pontique de Néoclaudiopolis se retrouve d'ailleurs jusqu'au temps de Dioclétien.

Quant à savoir ce que fut l'évolution administrative de la cité entre 6/5 av. J.-C. et l'Empire tardif, les documents font encore défaut. Cela étant, si l'on considère la région dans son ensemble²³, nous pouvons formuler deux hypothèses. Soit, jusqu'à Dioclétien, la cité resta attachée au district de Paphlagonie et donc à la province de Galatie – en particulier après 111/112 quand cette dernière fut séparée de la Cappadoce – et au *koinon* de Paphlagonie. Soit, dès 6/5, la cité fut associée au district du Pont Galatique, fit partie de la province de Galatie jusqu'en 111/112, puis suivit les districts pontiques dans leur rattachement à la Cappadoce et appartint au *koinon* du Pont²⁴. Sous Sévère Alexandre, elle fit sans doute partie de la nouvelle province du Pont²⁵ avant que cette dernière soit rattachée à la province de Galatie sous Trajan Dèce²⁶. En 279 au plus tard, fut créée, ou plutôt recrée, une unité administrative

autonome du Pont. Elle comprenait semble-t-il Sinope, Amaseia, Zéla, Comana, Amisos, Néoclaudiopolis, Néocésarée et peut-être Gangra-Germanicopolis. Cette solution de *Prouincia Ponti* unique fut maintenue sous Carus et dura jusqu'à Dioclétien. Sous celui-ci et la première tétrarchie, le Pont fut une unité autonome, puis, au début du IV^e siècle, comme cela apparaît dans la *Liste de Vérone*, chez Hieroclès et chez Justinien, fut divisé en deux²⁷ : le *Pontus Polemoniacus* (avec les villes de Néocésarée, Comana, Polémonion, Kérasos et Trapézos) et le *Diospontus* (ou plus tard *Helenopontus*) avec Amaseia comme métropole et les villes de Zéla, Amisos, Sinope, Ibora, Andrappa (ou Néoclaudiopolis), Zaliches (selon Hieroclès) appelée aussi Léontopolis (selon Justinien), Euchaïta (selon Justinien). C'est cette dernière situation, même si elle n'est pas une preuve décisive (une cité pouvant changer de province), qui nous invite à penser que Néoclaudiopolis suivit dès son entrée dans l'Empire le destin et l'évolution administrative des cités pontiques plutôt que paphlagoniennes.

C. Les limites géographiques de la cité de Néoclaudiopolis

Les détails fournis par Strabon sur les limites géographiques de Néoclaudiopolis permettent que l'on essaie de cartographier ce que fut l'étendue de son territoire (Cartes 1 et 2)²⁸. Ce dernier jouxte au Nord "la Gazilonitide et le district d'Amisos". La Gazilonitide, dans laquelle il faut voir sans doute la Gadilonitide et la Gazaloutide mentionnées par Strabon en d'autres endroits de son œuvre²⁹, est la plaine, en partie aux mains des Amiséniens³⁰, qui s'étend de l'embouchure de l'Halys à la Saramène. Cette dernière contrée, où se trouvent la ville

22) Cf. le texte de l'annexe 5 où, à la l. 39, T. Bekker-Nielsen propose une interprétation exclusive, que l'on pourrait traduire par "de la même manière (que les Paphlagoniens)", et non inclusive qui donnerait "de la même manière (que les autres Paphlagoniens)".

23) Rémy 1986, *passim* et Dalaison 2008 : 21-23 (avec une bibliographie actualisée).

24) Sur le ou les *koina* du Pont, cf. Dalaison à paraître, pour une bibliographie complète.

25) Des milliers de cette époque trouvés dans la vallée de Vezirköprü mentionnent le gouverneur de Galatie Lucius Iulius Apronius Maenius Pius Salamallianus – cf. n. 71.

26) Cf., n. 72, la mention sur des milliers néoclaudiopolitains du gouverneur de Galatie et Pont, Marcus Iunius Valerius Nepotianus.

27) Constantin VII Porphyrogénète, *De cerimoniis aulae Byzantinae*, 792, 9 (l'éparchie d'Amaseia appartient à l'*Helenopontus*) ; Hieroclès, *Synekdemos*, 701, 2-7, et 702, 1-8 (l'auteur donne la liste des sept villes de l'Hélénopontos [Amaseia, Ibora, Zéla, Zaliches, Andrappa, Amisos, Sinope] et des cinq villes du Pont Polémoniaque [Néocésarée, Comana, Polemonion, Kérasos, Trapézonte]) ; Justinien, *Nouellae*, XXVIII (l'*Helenopontus* et le Pont Polémoniaque constituaient une seule province puis furent divisés. L'*Helenopontus* abritait huit cités : Amaseia, Ibora, Euchaïta, Zéla, Andrappa, Sinope, Amisos, Léontopolis. Le Pont Polémoniaque en comprenait cinq : Néocésarée, Comana, Trapézonte, Kérasos et Polemonion) ; *Laterculus Veronensis*, II, 6-7 (cette liste cite le *Diospontus* et le *Pontus Polemoniacus*).

28) Fr. Cumont a déjà tenté l'expérience (1901 : 34-36).

29) XII, 3, 13 ; XII, 3, 25.

30) Str. XII, 3, 13.



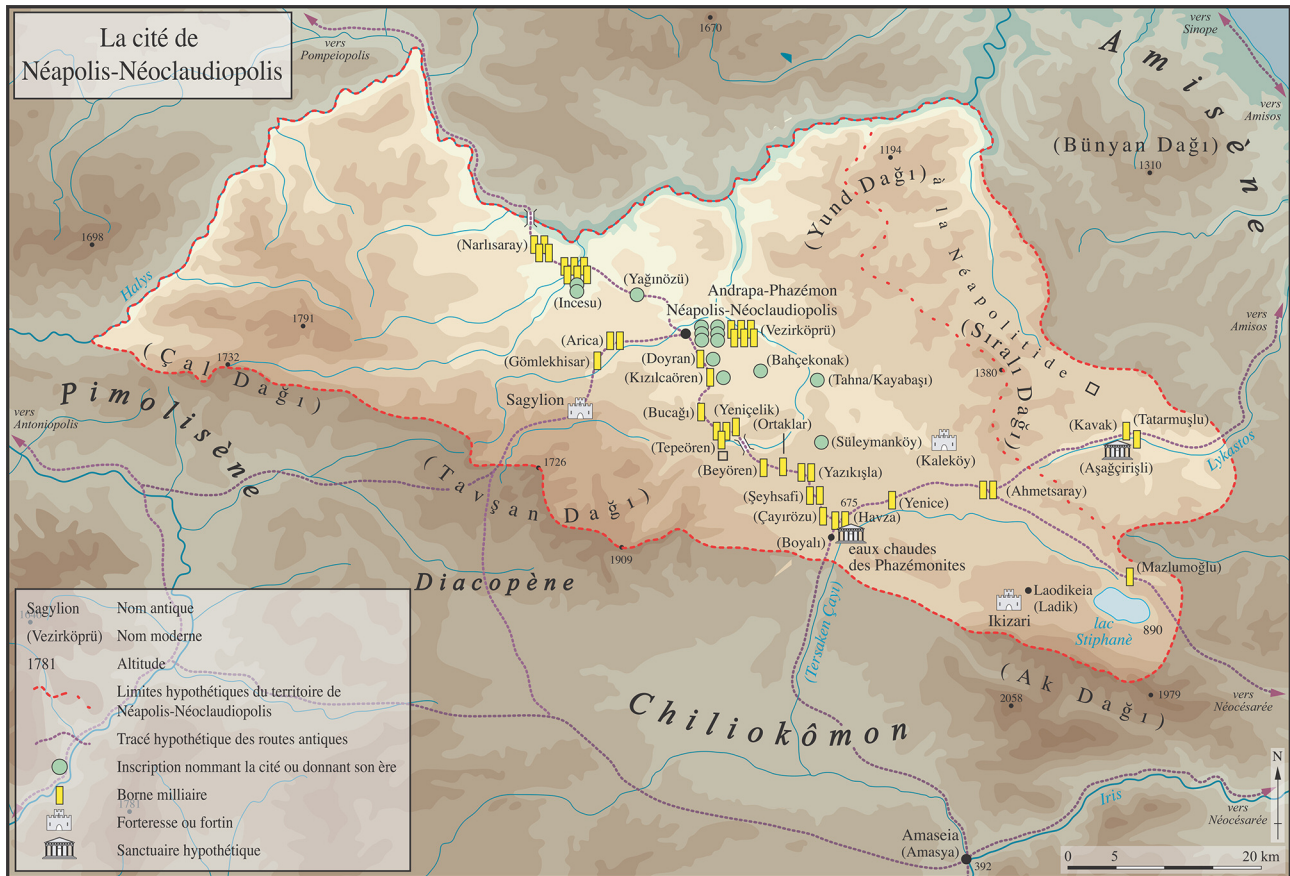
Carte 1 : Néoclaudiopolis carte général.

d'Amis et la plaine environnante, constituée, avec les plaines de Thémiscyra et de la Sidène³¹, l'Amisène dont l'emprise s'étendait jusque sur les premières pentes de la Chaîne Pontique³². On peut suivre assez facilement les crêtes de ce massif, parmi lesquelles le Bünyan Dağı (1 310 mètres), le Yund Dağı (1 194

mètres) et le Sıralı Dağı (1 380 mètres). C'est certainement dans ces régions escarpées, de l'Halys à la Phanarée selon Strabon, que passait la frontière nord de la Néapolitide. Nous ne saurions aller plus avant pour l'instant et dire avec assurance quelle montagne relevait du territoire amisénien ou du ter-

31) Str. XII, 3, 15 (Thémiscyra), et XII, 3, 16 (la Sidène).

32) Cf., dans le même sens, Fr. Lasserre, Strabon, *Géographie*, tome IX, Livre XII (CUF, Paris, Les belles Lettres, 1981) : 184, et French 1991 : 87.



Carte 2 : Néoclaudiopolis carte zoom.

ritoire néoclaudiopolitain³³. Comme le souligne Julie Dalaison³⁴, si l'on est porté naturellement à fixer une frontière au bord d'un cours d'eau ou à une ligne de crête, "occuper les deux rives d'un fleuve, ainsi que les deux versants d'une montagne, peut s'avérer utile, à défaut d'être 'naturel' et 'logique'". La limite que nous traçons sur la carte de situation est donc strictement indicative. Elle propose plusieurs cas de figure et laisse la porte ouverte à d'autres hypothèses³⁵.

Parmi les itinéraires possibles, on peut se demander si la frontière ne passait pas entre Ahmetsaray

et Kavak. Si des bornes milliaires, peu explicites malheureusement, ont été trouvées à Kavak et à Tarmuşlu³⁶, le site d'Aşağıçirişli, quelques kilomètres au Sud de Kavak, a livré une inscription bilingue, latine et grecque, dans laquelle un certain L. Casperius Aelianus fait une dédicace à un Apollon peut-être Didyméen³⁷. Ce dieu est pour l'instant inconnu dans la Néapolitide mais apparaît à plusieurs reprises sur les monnaies provinciales romaines d'Amisos, au droit comme au revers³⁸. De plus, et surtout, le nom du dédicant figure également, sous la forme Casperius Aelianus, sur une pierre tombale trouvée à Samsun,

33) La cité possédait-elle par exemple tout ou partie du Yund Dağı ? Fr. et E. Cumont penchent en faveur de la première idée car ils repoussent la frontière néoclaudiopolitaine jusqu'au Nebian Dağı, sans doute l'actuel Bünyan Dağı, "massif presque infranchissable" (1901 : 36 ; 1906 : 125). En revanche, E. Olshausen et J. Biller réduisent le territoire de Néoclaudiopolis à la seule vallée de Vezirköprü (1984 : 80).

34) 2008 : 15.

35) Les indices déterminants manquent encore. Peu de vestiges ont été trouvés dans la zone litigieuse : pas de monnaies, des restes de constructions dont on ignore la destination.

36) La borne milliaire de Kavak (n° 17 du tableau 1) n'indique pas la distance depuis le centre sur le territoire duquel elle a été placée, ni le nom de la cité dont elle relève. De même, la borne de Tarmuşlu (n° 26 du tableau 1) ne porte pas d'inscription. Cela étant, nous ne connaissons pas dans l'Amisène de milliaires indiquant une distance calculée depuis Amisos.

37) *Studia Pontica* III.1, p. 29, n° 18 : L. Casperius Aelianus / Apolloni d(onom) d(édit) – Λ. Κασπέριος Αϊλιανός / Ἀπόλλωνι Διδυμῆϊ εὐχῆν. Les restes de constructions trouvées sur le terrain pourraient appartenir à quelque sanctuaire du dieu.

38) *Recueil* : 73, n° 47-48a ; 74, n° 50b ; 77, n° 67b ; 82, n° 85 ; 91, n° 120 ; *RPC* 1, n° 2143-2145.

antique Amisos³⁹. Les éditeurs de ce texte pensent que le défunt est la même personne que celle mentionnée dans les montagnes pontiques. Cela étant, ces rapprochements ne sauraient être suffisants pour ranger sans risque la région de Kavak dans l'Amisène⁴⁰.

Ailleurs, les frontières néoclaudiopolitaines paraissent plus aisées à tracer. Ainsi à l'Ouest, le grand fleuve de l'Anatolie centrale, actuel Kızıl Irmak, sépare les Néoclaudiopolitains des Sinopéens et sans doute aussi, plus en amont et sur une plus courte distance, des Gangréens-Germanicopolitains⁴¹. A l'Est, la Phanarée, actuelle Erbaa Ovası, s'étire au-delà du lac Stiphanè (sur lequel nous reviendrons plus loin), là où confluent le Lykos (Kelkit Çayı) et l'Iris (Yeşil Irmak). Enfin, toute la frontière sud de la Néapolitide jouxte le territoire d'Amaseia. Le travail accompli par Julie Dalaison sur les limites de cette cité permet de dire que ses confins sont

plus précisément à chercher sur une ligne de crêtes passant successivement par le Çal Dağı, le Tavşan Dağı et l'Ak Dağı (peut-être l'antique mont Lithros) après la trouée du Tersaken Çayı⁴².

L'épigraphie tend à confirmer l'espace ainsi délimité. Dans le cas de la Néapolitide, nous avons la chance de connaître quarante-et-une bornes milliaires, chiffre considérable⁴³, sur lesquelles figurent (quand le texte est conservé à cet endroit) des distances calculées d'après le centre sur le territoire duquel elles ont été placées. Nous en donnons ci-après la liste en ayant pris soin de les situer également sur une carte (Carte 2). Les noms de lieux de découverte, disposés dans l'ordre alphabétique de 1 à 41, sont ceux utilisés dans les publications les plus récentes⁴⁴. Suivent l'indication de la distance, établie en milles romains, puis la date à laquelle le texte a été gravé, enfin quelques références bibliographiques⁴⁵.

Tableau 1 : Les bornes milliaires trouvées dans la région de Vezirköprü⁴⁶.

N° d'ordre	Lieu de découverte	Distance	Date de gravure	Références Bibliographiques
1	Ahmetsaray	23	293-305 ap. J.-C.	Ramsay 1882 : 156, n° 17 ; French 1988 : n° 872 ; French 2013 : 74-75, n° 31(A)
2	Ahmetsaray	?	pas de texte visible	Olshausen et Biller 1984 : 178-179 ; French 1988 : n° 873 ; French 2013 : 75, n° 31(B)
3	Arica	8	140 ap. J.-C.	Grégoire 1909 : 14 ; French 1988 : n° 874 ; French 1991 : 79 ; French 2013 : 94-95, n° 48(A)
4	Arica	?	249-251 ap. J.-C.	French 1991 : 78 ; French 2013 : 95-96, n° 48(B)
5	Beyören	9	?	Grégoire 1909 : 15 ; French 1988 : n° 877 ; French 2013 : 104, n° 55

39) *Studia Pontica* III.1 : 16, n° 7e.

40) L'absence d'Apollon dans la numismatique et l'épigraphie néoclaudiopolitaines ne signifie nullement que le dieu n'était pas connu dans la région de Vezirköprü. Non seulement le hasard des découvertes doit être pris en compte, mais Apollon est une divinité très courante en Asie Mineure.

41) French 1991 : 87 ; Delrieux, à paraître. Sur ce cours d'eau, cf. par exemple Cuinet 1892 : 639-640.

42) Dalaison 2002b : 274 ; 2008 : 19.

43) L'exploration archéologique de la région, régulière et ancienne, a permis de découvrir de nombreux textes épigraphiques de toute nature. On en trouvera le *corpus* dans *Studia Pontica* III.1 : 33-72, nos 20-64 (45 textes de la Phazémonitide) et 73-108, nos 65-93 (29 textes de Néoclaudiopolis). Sa lecture se fera en tenant compte des mises à jour et autres corrections publiées dans Olshausen & Biller 1984 : 83-86, French 2013 et dans la base de données "Epigraphic database for ancient Asia Minor" hébergée par l'université de Hambourg et créée par P. Toalster et Chr. Zoller (www.epigraphik.uni-hamburg.de/project).

44) Au cours du XX^e siècle, le gouvernement turc a rebaptisé plusieurs fois de nombreuses localités. Sur cette pratique et ses conséquences dans la connaissance du passé anatolien, cf. Robert et Robert 1977 : 58-63.

45) En fonction du document étudié, nous indiquons la plus ancienne référence où le document a paru et à laquelle nous avons eu accès, puis l'ouvrage incontournable de D.H. French sur les bornes milliaires romaines publié en 2013 (et donnant la bibliographie antérieure).

46) Vera Sauer nous a très aimablement communiqué l'existence de deux autres bornes inédites (et donc non mentionnées dans le tableau et sur la carte) : une à Arica (sur la route ouest reliant Néoclaudiopolis à Amaseia) et une à Ortaklar (sur la route est reliant Néoclaudiopolis à Amaseia).

N° d'ordre	Lieu de découverte	Distance	Date de gravure	Références Bibliographiques
6	Bucağı	?	pas de texte visible	Olshausen et Biller 1984 : 190 ; French 1988, n° 878 ; French 2013 : 103-104, n° 54
7	Çayırözü	?	251-253 ap. J.-C. (?)	French 2013 : 106-107, n° 58
8	Doyran	?	pas de texte visible	Grégoire 1909 : 14 ; French 1988 : n° 879 ; French 2013 : 100, n° 50
9	Gömlekhisar	a) ? b) ?	a) 293-305 ap. J.-C. b) 333-335 ap. J.-C.	a) French 1991 : 80(1) ; French 2013 : 93-94, n° 47(1) b) French 1991 : 80-81(2) ; French 2013 : 93-94, n° 47(2)
10	Havza ⁴⁷	?	96/97 ap. J.-C.	<i>CIL</i> III, suppl. 1, n° 12158 ; French 1988 : n° 882 ; French 2013 : 109, n° 59(C)
11	Havza	?	ca. 340-350 ap. J.-C.	French 1988 : n° 883 ; French 2013 : 109-110, n° 59(D)
12	İncesu	?	96-98 ap. J.-C.	Munro 1900 : 165, n° 11 ; French 1988 : n° 884 ; French 2013 : 89-90, n° 46(A)
13	İncesu	8	198 ap. J.-C.	Munro 1900 : 165, n° 12 ; French 1988 : n° 885 ; French 2013 : 90-91, n° 46(B)
14	İncesu	5	222 ap. J.-C.	Bekker-Nielsen 2010 : 87-88, n° 1 ; French 2013 : 92-93, n° 46(E)
15	İncesu	?	ca. 250 ap. J.-C. (?)	Bekker-Nielsen 2010 : 88, n° 2 ; French 2013 : 92-93, n° 46(D)
16	İncesu	a) ? b) ?	a) 276-282 ap. J.-C. b) 305/306 ap. J.-C.	a) Munro 1900 : 166, n° 13b ; French 1988 : n° 886(1) ; French 2013 : 91-92, n° 46(C)(1) b) Munro 1900 : 166, n° 13a ; French 1988 : n° 886(2) ; French 2013 : 91-92, n° 46(C)(2)
17	İncesu	?	pas de texte visible	Bekker-Nielsen 2010 : 89, n° 3
18	Kavak	?	ca. 340-350 ap. J.-C.	<i>CIL</i> III, suppl. 1, n° 12161 ; French 1988 : n° 887 ; French 2013 : 73-74, n° 29
19	Kızılcaören	6	119 ap. J.-C.	Olshausen et Biller 1984 : 84-85 ; French 1988 : n° 888 ; French 2013 : 100-101, n° 51
20	Mazlumoğlu	?	pas de texte visible	Olshausen et Biller 1984 : 226 ; French 1988 : n° 889 ; French 2013 : 110, n° 60
21	Narlısaray ⁴⁸	?	121/122 ap. J.-C.	French 1991 : 79-80 ; French 2013 : 88-89, n° 45(D)
22	Narlısaray	11	305/306 ap. J.-C.	French 1988 : n° 875 ; French 2013 : 87, n° 45(A)

47) K(h)avsa au lieu de Havza dans les publications antérieures à French 1988.

48) Cette borne et les deux suivantes sont placées à Aş Narlı par D.H. French.

23	Narlısaray	12	?	French 1988 : n° 876 ; French 2013 : 87-88, n° 45(B)
24	Narlısaray	12	?	French 2013 : 88, n° 45(C)
25	Ortaklar	?	250 ap. J.-C.	Munro 1900 : 161, n° 3 ; French 1988 : n° 890 ; French 2013 : 104-105, n° 56
26	Şeyhsafi ⁴⁹	16	97 ap. J.-C.	<i>CIL</i> III, suppl. 1, n° 12159 ; French 1988 : n° 880 ; French 2013 : 107, n° 59(A)
27	Şeyhsafi	16	121/122 ap. J.-C.	<i>CIL</i> III, suppl. 1, n° 12160 ; French 1988 : n° 881 ; French 2013 : 107-108, n° 59(B)
28	Tatarmuşlu	?	?	French 1988 : n° 891 ; French 2013 : 74, n° 30
29	Tepeören ⁵⁰	?	138-161 ap. J.-C.	Munro 1900 : 162, n° 4 ; French 1988 : n° 892 ; French 2013 : 101-102, n° 53(A)
30	Tepeören	7	222 ap. J.-C.	Munro 1900 : 162, n° 5 ; French 1988 : n° 893 ; French 2013 : 103, n° 53(B)
31	Tepeören ⁵¹	7	121/122 ap. J.-C.	Munro 1900 : 163, n° 6 ; French 1988 : n° 894 ; French 2013 : 96, n° 49(A)
32	Veziroköprü	1	96-98 ap. J.-C.	Munro 1900 : 164, n° 10 ; French 1988 : n° 898 ; French 2013 : 99, n° 49(E)
33	Veziroköprü	?	222 ap. J.-C.	Munro 1900 : 163, n° 8 ; French 1988 : n° 896 ; French 2013 : 97-98, n° 49(C)
34	Veziroköprü	?	293-305 ap. J.-C.	Munro 1900 : 163, n° 7 ; French 1988 : n° 895 ; French 2013 : 96-97, n° 49(B)
35	Veziroköprü	a) ? b) ?	a) 293-305 ap. J.-C. b) 317-324 ap. J.-C.	French 1981 : 158, n° 9 (i) ; French 1988 : n° 897(1) ; French 2013 : 98-99, n° 49(D)(1) Munro 1900 : 164, n° 9 ; French 1988 : n° 897(2) ; French 2013 : 98-99, n° 49(D)(2)
36	Veziroköprü	?	pas de texte visible	French 1988 : n° 899 ; French 2013 : 100, n° 49(F)
37	Veziroköprü	?	pas de texte visible	French 1988 : n° 900 ; French 2013 : 100, n° 49(G)
38	Yazıkışla	?	251-253 ap. J.-C. (?)	French 2013 : 105-106, n° 57(A)
39	Yazıkışla	?	?	French 2013 : 106, n° 57(B)
40	Yenice	23	337 ap. J.-C.	Munro 1900 : 159, n° 2 ; French 1988 : n° 901 ; French 2013 : 75-76, n° 32
41	Yeniçelik	?	282 ap. J.-C. (?)	French 2013 : 101, n° 52

49) Les deux bornes de Şeyhsafi ont été déplacées à Havza (Munro 1900 : 82 : “found near Susa Utch”).

50) Cette borne et la suivante sont placées “on the top of the ridge above Istavras” dans Munro 1900 : 162.4-5, à Kavak Köprüsü dans Olshausen et Biller 1984 : 216. Elles se trouvent aujourd’hui (et depuis sans doute au moins 1989) à Meşeli (environ 8 km au Sud-Est de Veziroköprü) où Vera Sauer – et avant elle Eckart Olshausen – les ont vues.

51) J.A.R. Munro signale que “the stone has been carried to the town, probably from (the top of the ridge above Istavras)”, c’est-à-dire Tepeören (1900 : 162).

Même si l'on ne doit pas oublier qu'une partie des blocs a été déplacée au cours des siècles⁵², force est de constater que toutes les pierres se trouvent à l'intérieur du périmètre établi d'après la description de Strabon. Outre les six bornes attestées à Vezirköprü, dix ont été mises au jour à İncesu (6) et Narlısaray (4), sur la route conduisant au Nord-Ouest, de Néoclaudiopolis à Pompeiopolis. Trois autres l'ont été à Arica (2) et Gömlekhisar (1), sur la voie reliant Néoclaudiopolis à Amaseia par le Tavşan Dağı. Vers le Sud-Est, quinze bornes (peut-être seize) ont été découvertes à Doyran (1), Kızılcäören (1), Bucacı (1), Tepeören (2 ou 3), Yeniçelik (1) Beyören (1), Ortaklar (1), Yazıkışla (2), Şeyhsafi (2), Çayırözü (1) et Havza (2), sur la route conduisant encore à Amaseia, par la vallée du Tersaken Çayı cette fois⁵³. Plus à l'Est, trois autres pierres sont encore à signaler

à Yenice (1) et Ahmetsaray (2), en direction d'Amisos et Néocésarée. Sur la route conduisant vers la mer, deux bornes sont attestées à Kavak (1) et à Tatarmuşlu (1). Sur celle menant vers la Phanarée, une dernière pierre a été mise au jour à Mazlumoğlu.

Avec la même prudence, nous solliciterons également les textes épigraphiques dans lesquels sont mentionnés le nom des Néoclaudiopolitains (sous cette forme ou sous une autre) ou bien l'ère paphlagonienne de la cité. Comme le montre le tableau ci-après et la carte 2, Vezirköprü est la localité où les témoignages de ce genre sont les plus nombreux (sept attestés à ce jour). Le reste est à chercher dans les environs plus ou moins proches de la ville, à Bahçekonak, Doyran, İncesu, Kızılcäören, Süleymanköy, Tahna et Yağınözü.

Tableau 2 : Néoclaudiopolis et l'ère paphlagonienne dans les inscriptions de la région de Vezirköprü⁵⁴.

N°	Lieu de découverte	Témoignage épigraphique	Références Bibliographiques
1	Bahçekonak	ἔτους σμγ´ (an 243 — 237/238 ap. J.-C.)	Marek 2000 : 138, n° 3, l. 19
2	Doyran	ἔτους υμ[α´] (an 441 — 435/436 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 87, n° 68, l. 8
3	İncesu	ἔτ(ου) ροε´ (an 175 — 169/170 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 105, n° 89, l. 6
4	Kızılcäören	ἔτους ρρθ´ (an 199 — 193/194 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 72, n° 64, l. 13
5	Süleymanköy	ἔτ[ο]υς σξη´ (an 268 — 262/263 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 60, n° 45, l. 16
6	Tahna/Kayabaşı	ἔτους σθβ´ (an 259 — 253/254 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 63, n° 50, l. 18
7	Vezirköprü	ἔτους ρλα´ (an 131 — 125/126 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 98, n° 78, l. 1
8	Vezirköprü	ἔτους ρλγ´ (an 133 — 127/128 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 92, n° 70, l. 10-11
9	Vezirköprü	ἔτ(ου)ς ρογ´ (an 173 — 167/168 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 98, n° 79, l. 1
10	Vezirköprü	ἔτους ρρβ´ (an 192 — 186/187 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 100, n° 81, l. 12
11	Vezirköprü	- ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος Νεοκλαυδιοπολιτῶν - ἐν τῷ [σ]κθ´ [ἔτει] (an 229 — 223/224 ap. J.-C.)	Kahl 1995 : 110-111, l. 9-11 Kahl 1995 : 110-111, l. 21-22
12	Vezirköprü	- ἡ βουλή καὶ ὁ δῆμος Νεοκλαυδιοπολιτῶν - ἐν τῷ <σ>πη´ ἔτει (an 288 — 282/283 ap. J.-C.)	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 86, n° 67, l. 8-10 <i>Studia Pontica</i> III.1 : 86, n° 67, l. 11-12
13	Vezirköprü	Φαζιμωνεῖται οἱ [τὴν νῦν Νεάπο]λιν λεγομένην κατοικοῦν[τες]	<i>Studia Pontica</i> III.1 : 76, n° 66, l. 39-40
14	Yağınözü	ἔτο(υ)ς ροα´ (an 171 — 165/166 ap. J.-C.)	Bekker-Nielsen et Høgel 2012 : 153-154, n° 1

52) C'est le cas par exemple de la borne n° 30. Relevée à Vezirköprü, la pierre indique que l'on était à 7 milles de Néoclaudiopolis. A l'évidence, celle-ci se trouvait hors de la ville à l'origine. Plus généralement, cf. les mises en garde de J. Dalaison au sujet des milliaires d'Amaseia (2002 : 263 ; 2008 : 12).

53) Des tronçons de voies, avec parfois des restes d'aménagement (fontaine), ont été relevés à la sortie de Narlısaray, en direction du Kızıl Irmak, entre Vezirköprü et Doyran, mais aussi entre Ahmetsaray et Karadağ Köy (*Studia Pontica* I : 50 et 85 ; Olshausen et Biller 1984 : 185 et 215 ; Oymaağaç-Nerik Archäologisches Forschungsprojekt : www.nerik.de/ozet/onlineyayinlari.php?artiklid=135&abschnitt=815#). On en voyait bien d'autres au XIX^e siècle (Grégoire 1909 : 6).

54) Vera Sauer a porté à notre connaissance l'existence de deux autres épitaphes inédites (et donc non mentionnées dans le tableau et sur la carte). La première, trouvée à Kocaoğlu (à environ 5 km au Sud-Est de Tahna/Kayabaşı), est datée de l'année 192 de l'ère de la cité. La seconde, découverte à Bahçekonak (à environ 10 km au Sud-Est de Vezirköprü), est datée de l'an 243 de l'ère de la cité.

D. Une zone de passage stratégique

Présent à Vezirköprü en 1899, John G. Ch. Anderson notait que “with the utter decay of the old routes towards west and east, the town came to lie in a cul-de-sac and was condemned to insignificance. In ancient times it was far otherwise”⁵⁵. En effet, malgré les hautes murailles l’environnant, la Néapolitide n’avait pas, dans l’Antiquité, la réputation d’être une région enclavée. Nous avons vu que sa frontière était bordée au Nord par le fleuve Halys, principal cours d’eau du centre de l’Asie Mineure dont le lit profond et large le rend navigable loin dans l’arrière-pays⁵⁶. Par ailleurs, les chaînes bordant la cité sont percées de cluses facilitant l’accès à la mer et à l’intérieur des terres. Tel est le cas au Sud du Sıralı Dağı où un large passage permet de rejoindre la vallée du Lykastos (actuel Merd Irmağı) et, de là, la Saramène, Amisos et le Pont Euxin. Plus à l’Est, une trouée dans le massif de l’Ak Dağı donne accès à la Phanarée, vers Néocésarée, et à la vallée de l’Iris, vers la plaine de Thémiscyra au Nord et Amaseia au Sud. Mais le passage peut-être le plus spectaculaire est à chercher entre le Tavşan Dağı et l’Ak Dağı, au Sud d’Havza. La vallée du Tersaken Çayı y a creusé en effet un large sillon reliant la Néapolitide à la plaine de Chiliokômôn, dans la cité d’Amaseia. Plus à l’Ouest, les déchirures affectant le Tavşan Dağı facilitent par endroits son franchissement, en particulier vers la Diacopène et la Pimolisène.

Ces atouts expliquent aisément que la région fut considérée avec attention par ses différents occupants.

Comme le signale Strabon, deux forteresses en contrôlaient certains accès (cartes 1 et 2). L’une d’elles se trouvait à Sagylion, sur la route traversant le Tavşan Dağı, une vingtaine de kilomètres au Sud-Ouest de Néoclaudiopolis dont elle surplombait toute la plaine. La citadelle était “sur une montagne verticale très élevée qui se termine en pic aigu”, que Joseph Biller et Eckart Olshausen ont située au sommet du Kale Tepe, à 1 353 mètres d’altitude⁵⁷. Strabon ajoute qu’elle possédait “un grand réservoir d’eau, aujourd’hui laissé à l’abandon, et (qu’elle) avait été fort utile aux rois en mainte occasion”. L’auteur retient ici l’exemple d’Arsace, fils de Pharnace II, qui tenta de succéder à son frère Dareios, roi du Pont de 39 à 37 av. J.-C. environ. Mais l’hostilité de Rome, secondée par Polémôn, le nouveau roi du Pont, et Lycomède, grand-prêtre de Comana, l’obligea à se réfugier dans Sagylion où il fut pris et mis à mort⁵⁸.

L’autre forteresse à laquelle Strabon fait allusion est celle d’Ikizari, ou plutôt Kizari si l’on a raison de voir dans l’*iota* initial la corruption d’un article défini, ἡ ou οἱ⁵⁹. Edifiée dans les confins orientaux de la Néapolitide, sur les bords du lac Stiphané, “non loin des ruines d’un palais royal”, la citadelle fut localisée au Sud-Ouest de Ladik⁶⁰, ville dont le nom rappelle une antique Laodikeia, vraisemblablement le palais mentionné plus haut⁶¹. Désertée à l’époque de Strabon, sans doute après que les Romains en eurent chassé ses occupants durant la troisième guerre mithridatique⁶², la citadelle occupait un emplacement permettant à ses constructeurs

55) 1903, I. 91.

56) Un grand bronze de Gangra-Germanicopolis du début du III^e siècle ap. J.-C. montre le dieu-fleuve Halys allongé à gauche, la main droite posée sur une poupe (*Recueil* : 190-191, n° 28, pl. XXII, n° 20 ; Robert 1980 : 206, n° 4 ; Bricault et Delrieux, à paraître, GG/11). La même image paraît encore sur les monnaies contemporaines de Tavium (*BMC, Galatia...* : 26, n° 12 ; *SNG France* 3, n° 2654). Sur la navigabilité de l’Halys, “soit depuis son embouchure, soit sur une partie de son cours qui appartient au territoire de la cité” émettrice de monnaies au dieu-fleuve appuyé sur une poupe (ou une proue), cf. Robert 1980 : 88.

57) 1978 : 168 et pl. LIV pour une vue du site (cf. aussi Olshausen et Biller 1984 : 18). Cette localisation corrige Cumont 1901 : 36, et *Studia Pontica* I : 83, selon qui Sagylion se dressait au point culminant de l’Ak Dağı pour le premier, au sommet du Tavşan Dağı pour le second. Sur la forteresse de Sagylion, son site et ses vestiges, cf. Olshausen et Biller 1984 : 17-20.

58) Sur ces événements, cf. par exemple Magie 1950 : 434-435, et Olshausen et Biller 1984 : 16-17.

59) Fr. Lasserre, Strabon, *Géographie*, tome IX, Livre XII (CUF, Paris, Les Belles Lettres, 1981) : 105, n. 2. Ἰκίζαρι “is doubtful” (H. L. Jones, *The Geography of Strabo*, V, 4^e édition, Londres et Harvard, 1961 : 444, n. 1).

60) *Studia Pontica* I : 80.

61) Le nom de l’endroit doit célébrer le souvenir d’une reine pontique, soit “der Mutter oder der Gemahlin des Mithradates Eupator” selon Fr. Imhoof-Blumer (1897 : 263), “peut-être la femme de Mithridate II” pour *Studia Pontica* III.1 : 33 (cf. également Reinach 1900 : 228). Pour sa part, D. Magie hésite entre l’épouse de Mithridate IV et l’épouse de Mithridate VI (p. 1068, n. 6). Cf. la prudence du *Recueil* : 114, n. 1, et de Cohen 1995 : 387. Il faut dire, à la suite de Th. Reinach (1906 : 51), que le nom de Laodice “a été porté par au moins quatre reines de Pont : la femme de Mithridate III, la femme-sœur de Mithridate IV Philopator Philadelphie, la femme de Mithridate V Evergète, et la femme-sœur de Mithridate VI Eupator”. Aujourd’hui, nous pouvons ajouter à la liste la reine Laodice, épouse de Mithridate II. Sur Ladik-Laodikeia et le peu que l’on en sait, cf. Olshausen et Biller 1984 : 24-25, Cohen 1995 : 386-387 et Michels 2009 : 298-300.

62) Olshausen et Biller 1984 : 26. Les ruines du palais royal évoqué par Strabon pourraient aussi dater de cette époque. Sur ce dernier, cf. Olshausen et Biller 1984 : 27. Ces destructions, au moins celle d’Ikizari, ont sans doute été décidées par Pompée qui avait donné l’ordre “de détruire les places fortes et de faire en sorte qu’elles ne fussent pas utilisables par ceux qui voudraient s’y réfugier aux fins de brigandage” (κατασπᾶν κελεύσας τὰ φρούρια καὶ μὴ ἔαν χρήσιμα τοῖς ἀναφεύγειν εἰς αὐτὰ βουλομένοις ληστῆριων χάριν ; trad. F. Lasserre, CUF, Paris, Les Belles Lettres, 1981).

(peut-être les mêmes que les bâtisseurs de Sagylion) de contrôler, non seulement le passage menant à la Phanarée, mais celui vers la plaine de Chiliokômôn⁶³. Si l'on a raison de le placer à cet endroit⁶⁴, elle protégeait dans le même temps l'atelier monétaire installé à Laodikeia sous Mithidate VI *Eupatôr* et dans lequel le roi du Pont émit différents monnayages de bronze⁶⁵.

Sous l'Empire, l'importance de la Néapolitide ne faiblit pas comme l'attestent les ponts enjambant l'Halys au Nord de Narlısaray⁶⁶ et le Derinöz Irmağı au Sud de Tepeören⁶⁷, un fortin édifié à Kaleköy, au Nord-Ouest d'Ahmetsaray⁶⁸, ainsi que les nombreuses bornes milliaires trouvées sur toutes les routes de la région (carte 2)⁶⁹. Celles portant une inscription datent du principat de Nerva pour les plus anciennes et du règne de Constance II pour les plus récentes. La mention fréquente des gouverneurs de province en exercice au moment de leur élévation indique que des travaux de voirie, semble-t-il importants, ont été réalisés sous Nerva⁷⁰, au début des principats d'Hadrien et de Sévère Alexandre⁷¹, sous Trajan Dèce⁷² ou bien

encore Dioclétien⁷³. Il faut dire que les routes néo-claudiopolitaines jouaient un rôle essentiel dans la circulation du Nord de l'Asie Mineure. La grande voie longeant la côte du Pont Euxin de Nicomédie à Satala, que les légions et le trafic des marchandises empruntaient pour se rendre notamment sur la frontière de l'Euphrate, passait justement dans la région⁷⁴.

E. Un pays florissant

Outre son importance stratégique, la Néapolitide tire également de son sol des ressources sur lesquelles Strabon, en bon connaisseur du pays, ne manque pas d'attirer l'attention (carte 2). Son regard se porte pour commencer sur les confins orientaux de la région, non loin de Laodikeia. A cet endroit,

“la partie de la Phazémonitide contiguë à la Phanarée est occupée par un lac que son vaste étalement fait ressembler à une mer fermée et qu'on appelle Stiphané. Il regorge de poissons, et tout autour s'étendent des pâturages qui produisent en surabondance les fourrages les plus variés”⁷⁵.

63) Sur cette forteresse, cf. Biller et Olshausen 1978 : 168-169 et pl. LIV et Olshausen et Biller 1984 : 25-26 : “auf den bis 1300 m aufsteigenden Bergkegel im Südwesten von Ladik führt ein windungsreicher Ausgang mit deutlichen Überresten von Vorwerken und einem gut erkennbaren Turmfundament”.

64) Cf. les doutes de G.M. Cohen (1995 : 387).

65) Les spécialistes lui attribuent pas moins de huit séries tout au long du règne : 1) Tête masculine casquée à dr. / carquois (*SNG Paris*, n° 1849) ; 2) Tête de Persée / Pégase (*SNG Paris*, n° 1850) ; 3) Tête de Zeus / aigle sur un foudre (*Recueil* : 115, n° 4) ; 4) Tête casquée d'Arès / épée dans son fourreau (Babelon 1898 : n° 70 ; *Recueil* : 114, n° 1) ; 5) Tête casquée d'Athéna / Persée (*SNG Paris*, n°s 1855-1857) ; 6) Egide ornée de la tête de Méduse / Nikè (*BMC*, Pontus... : 31.1 ; *Recueil* : 114-115, n°s 3-3a ; *SNG von Aulock*, n° 128) ; 7) Tête de Dionysos / thyrses orné de bandelettes (Imhoof-Blumer 1897 : 263 ; Babelon 1898 : n° 71 ; *Recueil* : 114, n° 2) ; 8) tête de Persée / harpè (*Recueil* : 115, n° 5 ; *SNG von Aulock*, n° 128).

66) Ramsay 1882 : 157 ; *Studia Pontica* I : 85 (“the bridge is now a total ruin : a fragment of a pier on the western side and the massive abutment on the eastern bank overhanging the river in solitary inconsequence are all that remains of what must have been a fine structure”).

67) Olshausen et Biller 1984 : 216 [Kavak Köprüsü]). Le monument est tardo-antique.

68) Grégoire 1909 : 10 : “à Kale-Keuü, (...) on nous montra les vestiges d'un fortin, dont le plan, encore parfaitement reconnaissable, fait penser à certains ouvrages romains de la frontière de l'Euphrate. L'enceinte formait un carré de 120 m. de côté environ ; au quatre angles, on distingue des tours écroulées. La construction est des plus mauvaises ; les murs, qui atteignent encore, en certains endroits, 1 m. de hauteur, sont en pierres non taillées, reliées par du mortier”. L'édifice pourrait être tardo-antique selon Olshausen et Biller 1984 : 212. Son emplacement lui permettait en tous les cas de contrôler la route stratégique menant de la Néapolitide au littoral amisienien.

69) “Extraordinarily frequent” de l'aveu de J.A.R. Munro (1900 : 160). Voir aussi Bekker-Nielsen 2013 : 204-207.

70) *CIL* III, n° 12158 [Havza = n° 9 du tableau 1] et 12159 [Şeyhsafî = n° 24] ; Munro 1900 : 164, n° 10 [Vezirköprü = n° 30] et 165, n° 11 [İncesu = n° 11].

71) En 119-121/122 (*CIL* III, n° 12160 [Şeyhsafî = n° 25 du tableau 1] ; Munro 1900 : 163, n° 6 [Tepeören ? = n° 29] ; French 1991 : 79-80 [Narlısaray = n° 20] ; Olshausen et Biller 1984 : 84-85 [Kızılcaören = n° 18]) et en 222, sous le gouverneur de Galatie Lucius Iulius Apronius Maenius Pius Salamallianus (Munro 1900 : 162, n° 5 [Tepeören = n° 28] et 163, n° 8 [Vezirköprü = 31] ; Bekker-Nielsen 2010 : 87-88, n° 1 [İncesu = 13]). Sur ce magistrat, cf. Rémy 1989 : 163-166, n° 127.

72) A l'époque du gouverneur de Galatie et Pont, Marcus Iunius Valerius Nepotianus (Munro 1900 : 161, n° 3 [Ortaklar = n° 23 du tableau 1] ; French 1991 : 78 [Arica = n° 4] ; peut-être Bekker-Nielsen 2010 : 88, n° 2 [İncesu = 14]). Sur ce personnage, dont on sait peu de choses, cf. Rémy 1989 : 170, n° 132.

73) Ramsay 1882 : 156, n° 17 [Ahmetsaray = n° 1 du tableau 1] ; Munro 1900 : 163, n° 7 [Vezirköprü = n° 32] et 166, n° 13a [İncesu = n° 15b] ; French 1981 : 158, n° 9 (i) [Vezirköprü = n° 33a] ; French 1991 : 80 (1) [Gömlekhisar = n° 8a].

74) “La grand'route du Nord partait de Nicomédie et bifurquait presque immédiatement, la branche méridionale allant par Julipolis (...) pour rejoindre la route centrale à Ancyre, tandis que la branche septentrionale, par Claudiopolis et Crateia rejoignait Amaseia, une des villes les plus importantes du Pont, proche de Sinope, où se faisait un commerce actif de bois, de chevaux et d'autres produits locaux. De là, elle continuait jusqu'à Satala par Comana, centre du trafic en provenance d'Arménie, et Nicopolis” (Charlesworth 1938 : 96). Sur cette route hautement stratégique, cf. Magie 1950 : 1083-1086, n. 32.

75) Τὸ μὲν οὖν πρὸς τῇ Φαναροῖα μέρει τῆς Φαζημωνίτιδος λίμνη κατέχει πελαγία τὸ μέγεθος ἢ Στιφάνη καλουμένη, πολύπορος καὶ κύκλω νομάς ἀφθόνους ἔχουσα καὶ παντοδαπάς.

Ce lac est situé à l'Est de la ville de Ladik, à 890 mètres d'altitude et donne ses eaux au Tersakan Çayı. Reconnu très tôt comme l'actuel Ladik Gölü, il est de loin la plus vaste étendue d'eau, telle une 'mer fermée', de toute la région⁷⁶. La description qu'en donne Vital Cuinet recoupe sur bien des points celle de son lointain prédécesseur. Ainsi,

“le petit lac de Ladik, situé à 9 kilomètres de distance au Nord-Est de ce bourg, et à 39 kilomètres de la ville d'Amassia se développe au printemps, lors de la fonte des neiges, sur environ 11 kilomètres de longueur. En été, les grandes chaleurs dessèchent la plus grande partie de ses eaux et il n'occupe plus qu'une étendue de 3 kilomètres⁷⁷. Durant cette saison, tous ses abords ne sont plus qu'un vaste marais couvert de roseaux impénétrables. Tout autour, entre ce lac et les forêts du Hadji-Bel-Dagh, règnent de gras pâturages où paissent de nombreux troupeaux. On pêche dans ce lac des brochets énormes. Ses roseaux cachent des écrevisses recherchées que l'on trouve surtout près des rives et dans les eaux claires et transparentes de la petite rivière de Ladik, dont les ramifications descendent des hauteurs de l'Ak-Dagh, viennent se réunir près du lac et s'y perdent à sa rive méridionale”⁷⁸.

La fertilité du sol ne s'est pas non plus démentie au fil des millénaires. Encore à la fin du XIX^e siècle, John G. Ch. Anderson note que Vezirköprü “has a pretty situation at the meeting of the streams flowing down from the mountain, which afford a sufficient water supply for the irrigation of its numerous gardens”⁷⁹. A la même époque, Vital Cuinet donne l'impression de décrire un véritable jardin d'Eden en signalant que

“le sandjak d'Amassia [où se trouve alors Vezirköprü] est une des contrées les plus fertiles de l'Asie ottomane. Tous les végétaux de la zone tempérée y prospèrent et donnent toujours des produits de qualité supérieure. La sécheresse, qui souvent stérilise les provinces centrales, n'a pas la même influence dans ce pays arrosé par un très grand nombre de

petits cours d'eau qui descendent de toutes parts des montagnes pour se jeter dans les grandes rivières, affluents des fleuves *Kizil-irmak* et *Yéhil-irmak* (...). Les blés, dans ces régions, donnent des qualités d'une beauté exceptionnelle (...). Les habitants (...) cultivent aussi, sur une plus grande et assez vaste échelle, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs, le millet, les haricots, les fèves, les lentilles, les pois chiches (...). Le chanvre, la gomme adragante, la graine jaune, donnent de bonnes récoltes (...). Tous les légumes et produits divers de la culture maraîchère donnent lieu à des exportations à l'intérieur de l'Anatolie et à l'extérieur (...). Tous les fruits sont cultivés en grand (...). La vigne couvre tous les coteaux. Le raisin est beau, de bon goût, et donne un vin excellent”⁸⁰.

L'élevage n'était pas en reste et consistait alors en importants troupeaux de bœufs, de vaches, de chevaux, d'ânes, de chèvres et de moutons⁸¹.

L'autre atout majeur du territoire néoclaudiopolitain étaient “les sources d'eau chaude des Phazémonites” (τά θερμά ὕδατα τῶν Φαζημωνιτῶν). Situées au Sud-Est de Néoclaudiopolis, près de la cluse ouvrant sur le territoire d'Amaseia, celles-ci étaient réputées pour leurs vertus curatives, et les malades qu'elles soulageaient ne manquaient de leurs rendre hommage en célébrant quelque culte⁸². Ainsi, dans une inscription métrique d'époque romaine gravée sur une base découverte à Boyalı, au Sud de Havza⁸³, un certain Proclos de Sinope manifeste sa reconnaissance à Asclépios, aux Nymphes et peut-être à l'archiatre Gordianos après qu'il fut guérit d'un mal dont nous ignorons la nature⁸⁴. Asclépios et les Nymphes sont également célébrés dans une inscription métrique du III^e siècle ap. J.-C. mise au jour cette fois à Havza⁸⁵. Au siècle suivant, deux autres textes métriques découverts également à Havza rappellent l'hommage de l'*hégémôn* Iovinus, peut-être *praeses* de l'*Helenopontus*, rendu aux Nymphes, aux Charites et à Asclépios (ou peut-être Héphaistos/*Ἡφαιστος* [*sic*] dans un cas) lors de la construction de bains⁸⁶. Encore exploitée de nos

76) Depuis au moins Hamilton 1842 : 337. Dans l'Antiquité, le lac était plus étendu qu'il n'est aujourd'hui.

77) Ces valeurs n'ont plus cours à la fin du XX^e siècle. Le lac ne couvre plus qu'une superficie de 4 km² durant la saison des pluies. Il est presque à sec durant l'été. Sur cette étendue d'eau aujourd'hui, cf. Olshausen et Biller 1984 : 21-22.

78) 1892 : 768 ; cf. aussi : 642.

79) 1903 : 88.

80) 1892 : 746-747.

81) 1892 : 768.

82) “Près des sources thermales devait se trouver un temple d'Esculape et des Nymphes, d'où proviennent les dédicaces” présentées ci-après (*Studia Pontica* III.1 : 37).

83) Sur la localisation, compliquée, de Boyalı (Boughaledja au XIX^e siècle), cf. Cumont 1902 : 332, et Grégoire 1909 : pl. I.

84) *Studia Pontica* III.1 : 38, n° 25 (la restitution erronée de τὰς πείνας, l. 1-2, a fait penser que Proclos était venu soigner son nez. En réalité, il convient de lire τὰς εἰνας).

85) *Studia Pontica* III.1 : 37, n° 24.

86) *Studia Pontica* III.1 : 40-41, n° 26-27 (des bains pour les hommes, d'autres pour les femmes).

jours et très fréquentée⁸⁷, la source bienfaitrice de Havza est fortement alcaline, et Vital Cuinet note à son sujet que “son débit est d’environ 10 litres par seconde. A sa sortie, la chaleur de l’eau est à (...) + 57° centigrades. Refroidie, elle est d’un goût excellent. (...) On se rend de tous côtés à cette source, du mois de mai jusqu’à la fin de septembre, et la foule des baigneurs, durant ces cinq mois, donne à Khavza une grande animation”⁸⁸.

Au total, la Néapolitide était un pays riche, aux ressources variées et abondantes, avantageusement située sur le tracé des grandes voies de circulation du Nord de l’Asie Mineure. Les populations locales ne manquèrent certainement pas de profiter de tous ces atouts. Ainsi, s’appuyant sur les inscriptions déjà connues à la fin du XIX^e siècle, et dont les textes trouvés par la suite n’ont pas modifié les en-

seignements, Franz et Eugène Cumont dressent des Néoclaudiopolitains un portrait des plus flatteurs⁸⁹ :

“(les familles de la région) jouissaient en général d’une large aisance, comme le prouve le luxe relatif (des stèles funéraires), taillées dans un beau marbre blanc, et certaines d’entre elles possédaient même des domaines assez vastes pour faire partie de l’ordre sénatorien. Le divertissement favori de ces propriétaires semble avoir été la chasse dans les forêts des montagnes. Cette race robuste de campagnards fournissait aux légions bon nombre de recrues, qui allaient combattre sur la frontière d’Arménie, à Satala, ou qui, parvenues au grade de centurion, passaient dans les armées du Danube et du Rhin. Parfois ces soldats, rentrés dans leur patrie comme vétérans, y devenaient des membres du conseil municipal de Néoclaudiopolis”.

II. CATALOGUE DES MONNAIES DE NEOCLAUDIOPOLIS

Le monnayage néoclaudiopolitain auquel nous avons eu accès, et dont nous illustrons les exemplaires dans les planches a été classé par empereur et impératrice puis par année et par module (du plus grand au plus petit). Nous l’avons organisé ensuite par type (selon un ordre prédéfini donné dans les annexes 3 et 4) rassemblant les combinaisons de droit et de revers similaires. Les pièces sont toujours décrites dans le même ordre : désignation (lieu de conservation et numéro d’inventaire pour les collections publiques et privées ; référence pour les catalogues de ventes aux enchères et les ouvrages), renvoi à une publication s’il y a lieu (pour le *Recueil* et le *RPC*, la mention “corr”. signifiant que la description de la publication ne correspond pas exactement à la pièce étudiée), détails d’acquisition s’ils sont connus, données métrologiques d’usage (module, poids, axe de figuration des coins en chiffres du cadran horaire, ou point

d’interrogation en cas de lacune), remarques éventuelles sur la pièce.

La succession des monnaies, à l’intérieur d’une même association droit-revers, obéit à un ordre prédéfini : les collections publiques, les collections privées, les catalogues de ventes aux enchères, les publications.

Seuls les ouvrages contenant des illustrations des pièces ont été cités dans le catalogue. Ainsi, les livres anciens, tels ceux de Théodore Edme Mionnet ou Domenico Sestini, n’ont pas été retenus. Ces derniers mentionnent parfois des types inédits, mais, en l’absence d’illustration et de référence permettant de localiser la pièce avec précision, il est difficile de savoir s’il y a une erreur ou non de la part de l’auteur. Nous avons donc jugé préférable d’écarter les exemplaires suspects du catalogue, mais de les donner dans l’annexe 1⁹⁰.

87) Cf. déjà en 1900 dans *Studia Pontica* II : 124 : “ces eaux thermales, qui jaillissent en abondance, sont recueillies dans un bassin public et amenées à un établissement de bains assez bien aménagé, et elles attirent de nos jours encore une foule de malades”.

88) 1892 : 751 ; cf. aussi : 770-772 : “on a remarqué que l’eau de Khavza (...) est particulièrement efficace, prise en bains, pour la guérison des rhumatismes, et, prise en boisson, pour celle des maladies gastriques”. V. Cuinet signale encore des gisements de cuivre et de plomb argentifère dans le massif du Tavşan Dağı, au Sud de Vezirköprü (1892 : 751). Nous ignorons si les veines étaient exploitées dans l’Antiquité. Pour le reste, les hauteurs, comme celles de l’Ak Dağı, au Sud du lac Stiphanè, ainsi que la plaine dans la région de Ladik étaient couvertes de forêts giboyeuses (Cuinet 1892 : 751-752, 770 et 768 : “Les forêts de l’Ak-Dagh, qui descendent vers Ladik, sur les versants exposés au nord, sont exclusivement peuplées de hêtres plus beaux que partout ailleurs, et de chênes magnifiques”). Cf. également Hamilton 1842 : 332 (“the wooded mountains to our right” entre Vezirköprü et Havza). Cela étant, V. Cuinet précise par ailleurs qu’on ne rencontre plus de véritables forêts “que sur les principales montagnes. Dans le sandjak d’Amassia, on peut encore citer celles des alentours de Ladik et des hauteurs du Tavshan-dagh, de l’Ak-dagh et du Zeitoun-dagh”, c’est-à-dire entre les territoires de Néoclaudiopolis et d’Amaseia (1892 : 631). A rapprocher du témoignage de Strabon qui, hors les environs du lac Stiphanè, note que “le reste du pays est en général dépourvu d’arbres”.

89) *Studia Pontica* II : 126-127.

90) L’annexe 2 concerne une erreur d’attribution à l’atelier de Néoclaudiopolis.

Quand des lacunes apparaissent dans la légende, celles-ci sont signalées par un espace libre entre crochets. Dans le cas où il est impossible de restituer totalement ou en partie les parties manquantes, deux solutions ont été adoptées : lorsque l'on connaît le nombre de lettres disparues, les crochets sont remplis par autant de points que de lettres ([. . .]) ; en revanche, lorsque ce nombre est inconnu, les points sont remplacés par trois tirets ([- - -]).

A. Trajan (98-117 ap. J.-C.)

an 107 de l'ère de la cité = 101-102 ap. J.-C.

AE. 22 mm, 5,98 g (1 ex.). Axe : ? (1).

Type 16 : lances et bouclier

Recueil -.

D1 : AVT NEP TPAIANOC KAICAP CEB ΓEP ΔAKIKOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Trajan à dr.

R1 : N-EOKΛAVΔI-O-Π[OΛEI]TΩN (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) P-Z (dans le champ à g. et à dr.), deux lances croisées derrière un bouclier au centre duquel est écrit le mot [ΔAKI]KOC.

1. D1-R1

a. CNG Electronic Auctions, 160, 14 mars 2007, n° 138 ; 22 mm ; 5,98 g ; ?.

an 115 de l'ère de la cité = 109-110 ap. J.-C.

AE. 21-23 mm, 8,05 g (4 ex.). Axe : 12 h (2), ? (3).

Type 9 : Asclépios debout

Recueil, p. 190*, n° 1.

D2 : AVT NEP TPAIANOC KAICAP C-EB ΓEPM ΔAKIKOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Trajan à dr.

R2 : NEOKΛAYΔIOΠOΛEITΩN ETOYC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) PIE (à l'exergue), Asclépios, torse nu, debout de face, la tête à g., tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

R3 : NEOKΛAYΔIOΠOΛEITΩN ETOYC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) PIE (à l'exergue), Asclépios, torse nu, debout de face, la tête à g., tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

R4 : NEOKΛAYΔIOΠOΛE[ITΩN ETOYC] (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) P[IE] (à l'exergue), Asclépios, torse nu, debout de face, la tête à g., tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

2. D2-R2

a. Ankara, 32-22/8-81 ; 23 mm ; 7,47 g ; 12 h.

b. Saint-Pétersbourg, 12635 (= *Recueil*, p. 190*, n° 1 et pl. XXIII, n° 8 ; ISEGRIM, n° 30718) ; 21 mm ; ? ; 12 h.

c. Lindgren & Kovacs 1985, n° A83B ; 22 mm ; 9,36 g ; ?.

3. D2-R3

a. CNG Electronic Auctions, 153, 19 nov. 2006, n° 130 ; 21 mm ; 7,09 g ; ?.

4. D2-R4

a. Münz Zentrum, 53, 15 nov. 1984, n° 1650 ; 23 mm ; 8,27 g ; ?.

an 117 de l'ère de la cité = 111-112 ap. J.-C.

AE. 28 mm, 12,10 g (1 ex.). Axe : 6 h (1).

Type 6 : Tychè assise avec des épis

Recueil, p. 190*, n° 2.

D3 : AYT NEP TPAIANOC KAIC-AP CEB ΓEP ΔAKIKOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré et drapé de Trajan à dr. ; devant, un symbole indéterminé (?).

R5 : NEOKΛAVΔIOΠOΛIC ETOVC PIZ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Tychè, drapée, un *calathos* sur la tête, assise à g. sur un trône sans dossier, tenant trois épis de blé dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

5. D3-R5

a. New York, 1944.100.41549 (= Prowe 1912, p. 3, n° 12 et pl. II ; *Recueil*, p. 190*, n° 2 ; ISEGRIM, 9107. Coll. Prowe) ; 28 mm ; 12,10 g ; 6 h.

an 118 de l'ère de la cité = 112-113 ap. J.-C.

AE. 24-26 mm, 10,445 g (4 ex.). Axe : 6 h (4).

Type 11 : empereur et Tychè debout

Recueil -.

D4 : AVT NEP TPAIANOC KAIC-AP CEB ΓEP ΔAKIKOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Trajan à dr.

D5 : AVT NEP TPAIANOC KAICAP - CEB ΓEPM ΔAKIKOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Trajan à dr.

R6 : NEOKΛAV-ΔIOΠOΛEΩC ETOYC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΠIH (à l'exergue), l'empereur, en tenue militaire, debout de face, tenant un sceptre dans la main dr. et un objet indéterminé dans la main g., couronné par Tychè, drapée, debout de face, la tête tourelée à g., tenant une corne d'abondance dans la main g.

R7 : ΝΕΟΚΛΑΥ-ΔΙΟΠΟΛΕΩΣ ΕΤΟΥΣ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΠΙΗ (à l'exergue), l'empereur, en tenue militaire, debout de face, tenant un sceptre dans la main dr. et un objet indéterminé dans la main g., couronné par Tychè, drapée, debout de face, la tête tourelée à g., tenant une corne d'abondance dans la main g.

6. D4-R6

a. Londres, BM 1979-1-1-1241 (= *SNG von Aulock*, n° 6827 ; ISEGRIM, n° 38411. Coll. von Aulock) ; 24 mm ; 11,27 g ; 6 h.

b. Vienne (= *SNG Leypold*, n° 77. Coll. Leypold) ; 26 mm ; 10,45 g ; 6 h.

7. D5-R7

a. Athènes FHW, 470 ; 26 mm ; 10,04 g ; 6 h.

b. Londres, BM 1974-1-2-26 (coll. Baldwin) ; 24 mm ; 10,02 g ; 6 h.

B. Hadrien (117-138 ap. J.-C.)

date indéterminée

AE. 18 mm, 5,00 g (1 ex.). Axe : 12 h (1).

Type 5 : Nikè debout

Recueil –.

D6 : ΑΥ ΤΡ ΑΔΡΙΑΝΟΣ ΚΑΙΣ ΚΕΒ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Hadrien à dr.

R8 : Ν-ΕΟ-Κ-ΑΑΥΔ[- -] (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), Nikè, debout de face, la tête à g., tenant une couronne dans la main dr. levée et une palme dans la main g.

8. D6-R8

a. New York, 1944.100.41550 ; 18 mm ; 5,00 g ; 12 h.

C. Antonin le Pieux (138-161 ap. J.-C.)

an 161 de l'ère de la cité = 155-156 ap. J.-C.

AE. 31-33 mm, 21,80 g (3 ex.). Axe : 6 h (2), ? (1).

Type 7 : Tychè assise avec un gouvernail

Recueil –.

D7 : ΑΥΤΟ ΚΑΙ ΑΔΡΙΑΝΟΣ - ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΣ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R9 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΩΣ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΠΞΑ (à l'exergue), Tychè, drapée, assise à g. sur un trône sans dossier, tenant un gouvernail dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

R10 : ΝΕΟ[ΚΛΑΥΔΙΟ]ΠΟΛΕΩΣ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΠΞΑ (à l'exergue), Tychè, drapée, assise à g. sur un trône sans

dossier, tenant un gouvernail dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

9. D7-R9

a. CNG Electronic Auctions, 181, 06 fév. 2008, n° 105 ; 31 mm ; 20,75 g ; 6 h.

b. Münz Zentrum, 152, 2 sept. 2009, n° 275 ; 33 mm ; 25,00 g ; ?.

10. D7-R10

a. Samsun, GIS 2-61/1991 ; 33 mm ; 19,66 g ; 6 h.

AE. 24-26 mm, 11,59 g (6 ex.). Axe : 6 h (7), ? (2).

Type 3 : Athéna debout avec une patère

Recueil, p. 190*, n° 3 et 6 corr. ; *RPC* 4, n° 4917.

D8 : ΑΥΤ ΚΑΙΣ - ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΣ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

D9 : ΑΥΤ ΚΑΙΣ ΑΝ-ΤΩΝΕΙΝΟΣ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R11 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ [ΠΞΑ] (à l'exergue), Athéna, drapée, debout de face, la tête casquée à g., un bouclier contre la jambe g., tenant une patère au-dessus d'un autel enflammé dans la main dr. et une lance dans la main g.

R12 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΟ-ΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΠΞΑ (à l'exergue), Athéna, drapée, debout de face, la tête casquée à g., un bouclier contre la jambe g., tenant une patère au-dessus d'un autel enflammé dans la main dr. et une lance dans la main g.

11. D8-R11

a. Londres, BM 1979-1-1-1243 (= *RPC* 4, n° 4917/6. Coll. von Aulock) ; 25 mm ; 11,36 g ; 6 h.

12. D8-R12

a. Berlin, 1900/441 (= *Recueil*, p. 190*, n° 3 ; ISEGRIM, n° 12086/2 ; *RPC* 4, n° 4917/1) ; 25 mm ; 15,87 g ; 6 h.

b. Londres, BM 1898-4-3-1 (= Wroth 1899, p. 95, n° 14 et pl. IX, n° 4, revers ; *Recueil*, p. 190*, n° 6 corr. et pl. XXIII, n° 9 ; *RPC* 4, n° 4917/3 et 4. Coll. Macridy) ; 25 mm ; 11,54 g ; 6 h.

c. Londres, BM 1979-1-1-1242 (= *SNG von Aulock*, n° 190 ; ISEGRIM, n° 12086/1 ; *RPC* 4, n° 4917/5 et pl. Coll. von Aulock) ; 26 mm ; 12,07 g ; 6 h.

d. Saint-Petersbourg, 12636 (= *Recueil*, p. 190*, n° 3 ; ISEGRIM, n° 12086/2 ; *RPC* 4, n° 4917/2. Coll. Grand Duc Michailovitch) ; 24 mm ; ? ; 6 h.

13. D9-R12

a. Berne, 82.607 (= Scheiner, liste, 1976, n° 1306 ; *SNG Righetti*, n° 607 ; ISEGRIM, n° 12086/3 ; *RPC* 4, n° 4917/7. Coll. Jean-Pierre Righetti) ; 26 mm ; 9,75 g ; 6 h.



Type 9 : Asclépios debout

Recueil, p. 190*, n° 5 ; *RPC* 4, n° 4919.

D9 : AVT KAIC AN-TΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R13 : ΝΕΟΚΛΑΒΔΙ-ΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΞΑ (à l'exergue), Asclépios, torse nu, debout de face, la tête à g., tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

R14 : ΝΕΟΚΛΑΒΔΙ-ΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΞΑ (à l'exergue), Asclépios, torse nu, debout de face, la tête à g., tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

14. D9-R13

a. Saint-Petersbourg, 12634 (= *Recueil*, p. 190*, n° 5 et pl. XXIII, n° 10 ; ISEGRIM, n° 30719 ; *RPC* 4, n° 4919/1) ; 24 mm ; ? ; 6 h.

15. D9-R14

a. Emporium, 10, 22-24 oct. 1987, n° 53 ; 24 mm ; ? ; ?.

b. Münzen und Medaillen Deutschland, 13, 9 oct. 2003, n° 296 (= *RPC* 4, n° 4919/2) ; 25 mm ; 8,94 g ; ?.

an 162 de l'ère de la cité = 156-157 ap. J.-C.

AE. 25 mm, 7,11 g (1 ex.). Axe : ? (1).

Type 9 : Asclépios debout

Recueil, p. 190*, n° 5 corr.

D10 : AVT KAIC ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R15 : ΝΕΟΚΛΑΒΔΙ-ΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) Ε ΡΞΒ (à l'exergue), Asclépios, torse nu, debout de face, la tête à g., tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

16. D10-R15

a. ISEGRIM, n° 30720 (= Lindgren et Kovacs 1985, n° 84) ; 25 mm ; 7,11 g ; ?.

AE. 22 mm, 6,67 g (1 ex.). Axe : 6 h (2).

Type 10 : buste de Sarapis

Recueil, p. 190*, n° 4 ; *RPC* 4, n° 4918.

D10 : AVT KAIC ANTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R16 : ΝΕΟΚΛΑ-ΒΔΙΟΠΟΛΕΙ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) Ε ΡΞΒ (à l'exergue), buste drapé de Sarapis à dr., un *calathos* sur la tête.

17. D10-R16

a. Saint-Petersbourg, 12637 (= *Recueil*, p. 190*, n° 4 ; *SNRIS*, Neoclaudiopolis 01/2 ; *RPC* 4, n° 4918/1. Coll. Grand Duc Michailovitch) ; 22 mm ; ? ; 6 h.

b. *SNRIS*, Neoclaudiopolis 01/1 et pl. (= Lindgren et Kovacs 1985, n° A84A) ; 22 mm ; 6,67 g ; 6 h.

AE. 18 mm, 3,43 g (1 ex.). Axe : 5 h (1).

Type 17 : légende

Recueil - ; *RPC* 4, n° 4920 corr.

D11 : AVT KAIC A-NTΩNEINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R17 : ΝΕ[Ο]ΚΛΑΒΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de dr. à g. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΞΒ (dans le champ).

18. D11-R17

a. Londres, BM 1979-1-1-1244 (= *RPC* 4, n° 4920/1 corr. et pl. Coll. von Aulock) ; 18 mm ; 3,43 g ; 5 h.

D. Commode (177-192 ap. J.-C.)

an 191 de l'ère de la cité = 185-186 ap. J.-C.

AE. 31-33 mm, 17,80 g (4 ex.). Axe : 6 h (2), 12 h (1), ? (1).

Type 7 : Tychè assise avec un gouvernail

Recueil, p. 191*, n° 9 corr. ; *RPC* 4, n° 5351.

D12 : ΜΑΒΡΗΛΙ - ΚΟΜΟΔΟC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Commode à dr.

R18 : ΝΕΟΚΛΑΒΔΙ[Ο-ΠΟΛ]ΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΦΑ (à l'exergue), Tychè, drapée, un *calathos* sur la tête, assise à g. sur un trône sans dossier, tenant un gouvernail dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

R19 : ΝΕΟΚΛΑΒΔΙΟ-ΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΦΑ (à l'exergue), Tychè, drapée, un *calathos* sur la tête, assise à g. sur un trône sans dossier, tenant un gouvernail dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

19. D12-R18

a. Athènes NM (= Tsourtè Coll. Th. Augeri) ; 33 mm ; 19,76 g ; 6 h.

b. Berne, 82.608 (= *SNG Righetti*, n° 608 ; ISEGRIM, n° 9192 ; *RPC* 4, n° 5351/2) ; 32 mm ; 16,62 g ; 6 h.

20. D12-R19

a. Athènes FHW, Γ172 ; 33 mm ; 20,20 g ; 12 h.

b. CNG Electronic Auctions, 160, 14 mars 2007, n° 139 (= Lindgren et Kovacs 1985, n° 85 ; ISEGRIM, n° 9191/2) ; 31 mm ; 14,63 g ; ?.

AE. 22-24 mm, 9,60 g (3 ex.). Axe : 6 h (3).

Type 10 : buste de Sarapis

Recueil, p. 191*, n° 8 corr. ; *RPC* 4, n° 5350 corr.

D13 : M AYPHΛIOC - KOMOΔOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Commode à dr.

R20 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙ-ΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΦΑ (à l'exergue), buste drapé de Sarapis à dr., un *calathos* sur la tête.

R21 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙ-ΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΦΑ (à l'exergue), buste drapé de Sarapis à dr., un *calathos* sur la tête.

21. D13-R20

a. Glasgow (= MacDonald 1901, p. 235, n° 1 et pl. XLV, n° 15 ; *Recueil*, p. 191*, n° 8 corr. et pl. XXIII, n° 12 [attribuée par erreur à Londres] ; *SNG Hunter*, n° 1147 ; *SNRIS*, Neoclaudiopolis 02/1 ; *ISEGRIM*, n° 22919 et 22920 ; *RPC* 4, n° 5350/1 et pl.) ; 24 mm ; 11,83 g ; 6 h.

22. D13-R21

a. *SNRIS*, Neoclaudiopolis 02/2 et pl. (= Gorny, 90, 12-13 oct. 1998, n° 572) ; 24 mm ; 9,63 g ; 6 h.

Type 14 : temple tétrastyle

Recueil, p. 191*, n° 10 corr. ; *RPC* 4, n° 5352 corr.

D13 : M AYPH[ΛIOC - KOMOΔOC] (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Commode à dr.

R22 : N(rétr.)ΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΙ[- -], façade de temple tétrastyle.

23. D13-R22

a. coll. Bünyamin Kıvrak, Vezirköprü ; 22 mm ; 7,33g ; 6 h.

E. Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla et Géta

1. Septime Sévère (193-211 ap. J.-C.)

an 206 de l'ère de la cité = 200-201 ap. J.-C.

AE. 26-29 mm, 11,005 g (10 ex.). Axe : 6 h (9) ; ? (1).

Type 12 : aigle

Recueil, p. 191*, n° 12 corr.

D14 : AV K Λ CЄΠ - CЄVHPOC Π (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Septime Sévère à dr.

D15 : AV K Λ CЄΠ - CЄVHPOC Π (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Septime Sévère à dr.

R23 : ΝΕΟΚΛΑ-ΥΔΙΟΠΙ-ΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ C ̄ (à

l'exergue), aigle debout à g., la tête à dr., sur une base ornée d'une guirlande, tenant une couronne dans son bec, entre deux enseignes.

R24 : ΝΕΟΚΛΑ-ΥΔΙΟΠΙ-ΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ C ̄ (à l'exergue), aigle debout à g., la tête à dr., sur une base ornée d'une guirlande, tenant une couronne dans son bec, entre deux enseignes.

R25 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΙ-ΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ C ̄ (à l'exergue), aigle debout à g., la tête à dr., sur une base ornée d'une guirlande, tenant une couronne dans son bec, entre deux enseignes.

R26 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΙ-ΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ C ̄ (à l'exergue), aigle debout à g., la tête à dr., sur une base ornée d'une guirlande, tenant une couronne dans son bec, entre deux enseignes.

24. D14-R23

a. wildwinds.com, Neoclaudiopolis, Septimius Severus, RecGen 12 (= vcoins.com, Gerhard Rohde, fév. 2010) ; 29 mm ; 11,26 g ; ?.

25. D15-R24

a. Bruxelles, 2003-960 (= *SNG Bruxelles*, n° 657. Coll. Bar) ; 26 mm ; 10,69 g ; 6 h.

b. Copenhague, Lambros 1908 (= *SNG Cop.*, Bosphorus-Bithynia, n° 269 ; Rebuffat 1997, p. 225, n° 4 ; *ISEGRIM*, n° 723/1) ; 26 mm ; 11,02 g ; 6 h.

c. New York, 1944.100.41551 ; 29 mm ; 11,59 g ; 6 h.

d. Auctiones AG, 12, 29-30 sept. 1981, n° 224 ; 28 mm ; 9,92 g ; 6 h.

26. D15-R25

a. Londres, BM 1979-1-1-1245 (= *SNG von Aulock*, n° 6828 ; Rebuffat 1997, p. 225, n° 4 ; *ISEGRIM*, n° 724. Coll. von Aulock) ; 28 mm ; 12,45 g ; 6 h.

b. Paris, FG 631 (= Mionnet, suppl. IV, p. 569, n° 106 ; *Recueil*, p. 191*, n° 12 corr. et pl. XXIII, n° 13, revers ; Rebuffat 1997, p. 225, n° 4 et pl. XIX ; *SNG Paris*, n° 1863 ; *ISEGRIM*, n° 723/2) ; 27 mm ; 9,12 g ; 6 h.

27. D15-R26

a. Boston, 63.212 (= *Romans and Barbarians*, p. 90, n° C 66 et pl. p. 91 ; *Hesperia Art Bulletin*, 20, s. d., n° 103) ; 28 mm ; 13,50 g ; 6 h.

Type 15 : temple tétrastyle ; au centre, Artémis

Recueil, p. 191*, n° 13 corr.

D15 : AV K Λ CЄΠ - CЄVHPOC Π (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Septime Sévère à dr.

R27 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙ-ΟΠΙ-ΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ C ̄ (à l'exergue), façade de temple tétrastyle abritant une Artémis éphésienne de face.



28. D15-R27

a. Ankara, 65-25/19-91 ; 27 mm ; 9,79 g ; 6 h.
b. Prague, H5-250378 (coll. Michera) ; 29 mm ; 10,71 g ; 6 h.

2. Julia Domna (193-217 ap. J.-C.)

an 206 de l'ère de la cité = 200-201 ap. J.-C.

AE. 26-29 mm, 11,11 g (5 ex.). Axe : 6 h (4), 12 h (1).

Type 2 : Athéna Nicéphore debout

Recueil, p. 192*, n° 15.

D16 : IOVΛIA ΔOMN-A CEBACTH (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Julia Domna à dr.

R28 : ΝΕΟΚΛΑΥ-ΔΙ-ΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) €-T C-Π̄ (dans le champ à g. et à dr.), Athéna Nicéphore, drapée, debout de face, la tête casquée à g., un bouclier contre la jambe g., tenant une lance dans la main g. ; à ses pieds, une chouette.

29. D16-R28

a. Berlin, 1900 Imhoof-Blumer (= Imhoof-Blumer 1897, p. 272 et pl. X, n° 5 ; *Recueil*, p. 192*, n° 15 et pl. XXIII, n° 15, revers ; ISEGRIM, n° 12234. Coll. Imhoof-Blumer) ; 27 mm, 10,09 g ; 6 h.

Type 5 : Nikè debout

Recueil, p. 192*, n° 14.

D16 : IOVΛIA ΔOMN-A CEBACTH (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Julia Domna à dr.

R29 : ΝΕΟΚΛΑΥΔ-ΙΟ-ΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) €-T C-Π̄ (dans le champ à g. et à dr.), Nikè, debout de face, la tête à g., tenant une couronne dans la main dr. levée et une palme dans la main g.

30. D16-R29

a. Paris, FG 632 (= Babelon 1898, n° 161 ; *Recueil*, p. 192*, n° 14 et pl. XXIII, n° 14 ; *SNG Paris*, n° 1864 ; ISEGRIM, n° 5822. Coll. Waddington, n° 161) ; 27 mm ; 8,78 g ; 6 h.

b. Sinop, 2-70-73 (= Casey 2010, p. 40, n° 423 et pl. 11, n° 423) ; 28 mm ; 11,68 g ; 6 h.

Type 8 : déesse assise

Recueil -.

D16 : IOVΛIA ΔOMN-A CEBACTH (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Julia Domna à dr.

R30 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙ-ΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) €-T C-Π̄ (dans le

champ à g. et à dr.), déesse, drapée, un *calathos* sur la tête, assise à g. sur un trône à dossier, tenant un objet indéterminé dans la main dr.

31. D16-R30

a. Lindgren et Kovacs 1985, n° A85B ; 29 mm ; 13,85 g ; 6 h.

Type 12 : aigle

Recueil -.

D16 : IOVΛIA ΔOMN-A CEBACTH (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Julia Domna à dr.

R31 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΕΤ C Π̄ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), aigle debout à g., la tête à dr., sur une base ornée d'une guirlande, tenant une couronne dans son bec, entre deux enseignes.

32. D16-R31

a. Münzen und Medaillen Deutschland, 13, 9 oct. 2003, n° 297 (= Münz Zentrum, 53, 15 nov. 1984, n° 1651) ; 26 mm ; 11,17 g ; 12 h.

date indéterminée

AE. 29 mm, 13,85 g (1 ex.). Axe : 6 h (1).

Type 4 : Hygie debout

Recueil -.

D16 : IOVΛIA ΔOMN-A CEBACTH (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé de Julia Domna à dr.

R32 : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟ-ΠΟΛΕΙΤΩΝ ΕΤ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) [C-.] (dans le champ à g. et à dr.), Hygie, drapée, debout de face, la tête à dr., tenant dans la main dr. un serpent qu'elle nourrit avec une patère tenue dans la main g.

33. D16-R32

a. ISEGRIM, n° 16597 (= Lindgren et Kovacs 1985, n° 85A) ; 29 mm ; 13,85 g ; 6 h.

3. Caracalla (198-217 ap. J.-C.)

an 206 de l'ère de la cité = 200-201 ap. J.-C.

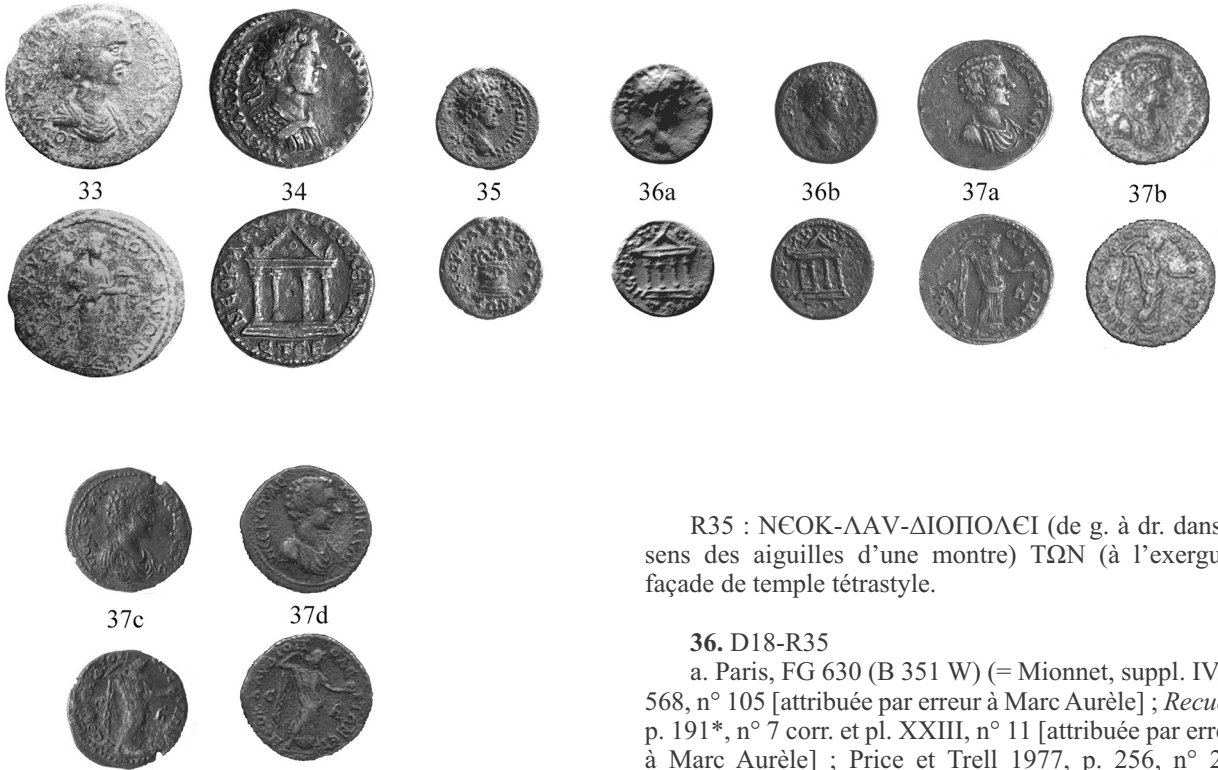
AE. 27 mm, 11,89 g (1 ex.). Axe : 6 h (1).

Type 14 : temple tétrastyle

Recueil, p. 192*, n° 16 corr.

D17 : AV K M AVPH AN-TΩNINOC C (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré et cuirassé de Caracalla à dr.

R33 : ΝΕΟΚΛΑΥΔ-ΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ C Π̄ (à l'exergue), façade de temple tétrastyle.

**34. D17-R33**

a. New York, 1970.142.262 (= Bekker-Nielsen 2013, p. 210, fig. 12, revers) ; 27 mm ; 11,89 g ; 6 h.

sans date

AE. 17 mm, 2,48 g (3 ex.). Axe : 1 h (1), 12 h (2).

Type 13 : serpent

Recueil –.

D18 : AV K M AVP - ANTΩNINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste radié de Caracalla à dr.

R34 : ΝΕΩΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΤΩΝ (à l'exergue), serpent dressé à dr. sur une base ornée d'une guirlande.

35. D18-R34

a. Vienne, 31620 (= Münsterberg 1921, p. 132 et pl. VI, n° 9) ; 17 mm ; 2,52 g ; 12 h.

Type 14 : temple tétrastyle

Recueil, p. 191*, n° 7 corr. et p. 192*, n° 16 corr.

D18 : AV K M AVP - ANTΩNINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste radié de Caracalla à dr.

R35 : ΝΕΩΚ-ΛΑΥ-ΔΙΟΠΟΛΕΙ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΤΩΝ (à l'exergue), façade de temple tétrastyle.

36. D18-R35

a. Paris, FG 630 (B 351 W) (= Mionnet, suppl. IV, p. 568, n° 105 [attribuée par erreur à Marc Aurèle] ; *Recueil*, p. 191*, n° 7 corr. et pl. XXIII, n° 11 [attribuée par erreur à Marc Aurèle] ; Price et Trelle 1977, p. 256, n° 261 [attribuée par erreur à Marc Aurèle] ; *SNG Paris*, n° 1865 ; ISEGRIM, n° 43265/1) ; 17 mm ; 2,44 g ; 1 h.

b. Vienne, 31247 ; 17 mm ; 2,49 g ; 12 h.

4. Géta César (198-209 ap. J.-C.)

an 206 de l'ère de la cité = 200-201 ap. J.-C.

AE. 21-22 mm, 5,37 g (2 ex.). Axe : 6 h (2), ? (2).

Type 1 : Aphrodite debout

Recueil –.

D19 : ΠΙΣΕ ΓΕΤΑΚ ΚΟΜ ΚΕΣΑΡ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste drapé et cuirassé de Géta à dr.

R36 : ΝΕΩΚΛΑΥΔΙΟΠ-ΟΛΕ-ΙΤΩΝ ΕΤ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) C-Π̄ (dans le champ à g. et à dr.), Aphrodite, drapée, debout de face, la tête à dr., le bras dr. levé et tenant une pomme dans la main g.

37. D19-R36

a. Samsun, GIS 2-23/1984 ; 22 mm ; 5,63 g ; 6 h.

b. asiaminorcoins.com, Neoclaudiopolis, Geta, n° 2376 (coll. Francis Jarman) ; 21 mm ; 5,11 g ; 6 h.

c. wildwinds.com, Neoclaudiopolis, Geta, unpublished ; 21 mm ; ? ; ?.

d. wildwinds.com, Neoclaudiopolis, Geta, Dorney L 644656 (= Dorney, 09 mars 2000, lot 28) ; 22 mm ; ? ; ?.

III. COMMENTAIRE NUMISMATIQUE

A. Répartition chronologique de la production monétaire

Durant les II^e et III^e siècles ap. J.-C., la production monétaire de l'atelier de Néoclaudiopolis se répartit sous les règnes de cinq empereurs : Trajan (11 exemplaires), Hadrien (1 exemplaire), Antonin le Pieux (16 exemplaires), Commode (7 exemplaires), Septime Sévère *et sui* (24 exemplaires, dont 10 pour Septime Sévère, 6 pour Julia Domna, 4 pour Caracalla⁹¹ et 4 pour Géta).

Mises à part quelques monnaies sans date ou dont la date est illisible, les autres pièces sont datées avec précision – à l'année près – par la mention de l'ère de la cité sur les revers :

– Trajan : an 107 (101-102 ap. J.-C.)⁹², an 115 (109-110 ap. J.-C.), an 117 (111-112 ap. J.-C.) et an 118 (112-113 ap. J.-C.),

– Hadrien : date indéterminée (117-138 ap. J.-C.). Le revers de la seule monnaie d'Hadrien actuellement connue (n° 8a) étant très endommagé et la date étant illisible, la fourchette chronologique proposée pour cette émission est celle du règne de l'empereur,

– Antonin le Pieux : an 161 (155-156 ap. J.-C.) et an 162 (156-157 ap. J.-C.),

– Commode : an 191 (185-186 ap. J.-C.). La date d'émission de la monnaie n° 23a indiquée au revers est illisible ; cela étant, le coin de droit de la pièce étant le même que celui des n° 21 et 22, on peut supposer qu'elle a été frappée la même année, d'autant plus que tous les autres bronzes de Commode sont eux aussi de l'an 191,

– Septime Sévère *et sui* : an 206 (200-201 ap. J.-C.). Une monnaie de Julia Domna (n° 33a) a une date illisible au revers. On peut supposer qu'elle a été frappée aussi en 200-201, d'autant plus qu'elle utilise le même coin de droit que les pièces produites à cette date et sous cette impératrice. De plus, nous n'avons lu aucune autre date sur toutes les monnaies des premiers Sévères de notre catalogue. Cependant, si la lecture du *Recueil* est juste pour une monnaie de Septime Sévère (annexe 1, type 12.f)⁹³, il faut admettre que certaines pièces ont pu être émises en

l'an 205 (ET CE = 199-200 ap. J.-C.). De ce fait, il est impossible de dater avec précision la monnaie de Julia Domna ainsi que d'ailleurs les trois pièces de Caracalla (n°s 35a, 36a et b), sur lesquelles aucune date n'est gravée.

Les frappes, très modestes, se concentrent sous les Antonins⁹⁴ et les premiers Sévères. Par ailleurs, au vu du très faible nombre d'émissions, l'atelier de Néoclaudiopolis n'a sans doute frappé monnaie que de façon très sporadique, concentrant sa production sur quelques années à l'intérieur de chaque règne. Sur une période d'une centaine d'années et selon toute vraisemblance, des monnaies n'ont donc été émises que pendant environ dix ans, ce qui relativise énormément l'importance de l'établissement et de sa production.

B. Métrologie, volume des émissions et organisation de l'atelier

1. La métrologie

Néoclaudiopolis a procédé à 14 émissions, comprenant 16 séries, de Trajan à Septime Sévère *et sui*. Deux modules sont attestés sous Trajan : 24-28 mm et 21-23 mm. Sous Hadrien, on n'en dénombre qu'un seul : 18 mm. Sous Antonin, quatre modules sont recensés : 31-33 mm, 24-26 mm, 22 mm et 18 mm. Sous Commode, le chiffre tombe à deux : 31-33 mm et 22-24 mm. Sous Septime Sévère *et sui*, enfin, trois modules sont pour l'instant connus : 26-29 mm, 21-22 mm et 17 mm.

La détermination des modules a été établie selon le principe suivant : les monnaies utilisant les mêmes coins de droit et/ou de revers appartiennent au même module. Cependant, cette règle n'a pas été suivie pour des monnaies d'Antonin le Pieux émises en l'an 162 de l'ère de la cité (n° 16 et 17 du catalogue). Comme nous le verrons un peu plus loin, ces trois monnaies, qui utilisent pourtant le même coin de droit, semblent renvoyer à deux modules différents.

Cela étant, avant d'essayer de déterminer les dénominations auxquelles renvoient tous les modules recensés, il convient de donner quelques résultats statistiques.

91) Contrairement à ce qu'indiquent certaines publications – en particulier le *Recueil* –, il ne s'agit pas de Marc Aurèle mais de Caracalla, dont le portrait est bien identifiable sur les monnaies.

92) Trajan ayant obtenu le titre de *Dacicus* (qui paraît dans la titulature du droit et sur le revers de la seule monnaie conservée pour cette année) à l'automne 102 (cf. Kienast 2004 : 123), on pourrait même affiner la datation de la gravure de ces coins à l'automne 102, soit à la fin de l'an 107 de l'ère de la cité, puisqu'il semblerait que, dans le calendrier paphlagonien, l'année débutait en automne (cf. Leschhorn 1993 : 172).

93) Lindgren et Kovacs (1985, n° 85A) proposent de déchiffrer cette même date de 205 sur la monnaie de Julia Domna, mais il nous a été impossible de confirmer cette lecture.

94) Aucune frappe au nom de Marc Aurèle n'est pour l'instant attestée.

a. Les données statistiques

Comme pour les monnaies, les données statistiques ont été regroupées par empereur ou groupe d'empereurs puis par année d'émission et par module. Le nombre de pièces prises en compte dans les calculs varie en fonction des données disponibles. Les résultats sont en général arrondis au deuxième chiffre après la virgule. Quand nous ne possédons qu'un faible nombre d'exemplaires (moins de sept), seules les données statistiques de base ont pu être fournies et il n'a pas semblé opportun de dresser une table de fréquence des poids connus dans la mesure où celle-ci ne fournissait aucun résultat probant. Dans les autres cas, les intervalles de la table de fréquence sont de 0,80 g.

• Trajan

101-102 ap. J.-C. Module 22 mm (cat. n° 1)
Module : 22 mm (1 ex.)
Poids : 5,98 g (1 ex.)
109-110 ap. J.-C. Module 21-23 mm (cat. n°s 2-4)
Eventail modulaire : 21-23 mm (5 ex.)
Module moyen : 22 mm
Eventail pondéral : 7,09-9,36 g (4 ex.)
Médiane : 7,87 g
Moyenne arithmétique : 8,05
Etendue / Intervalle de variation : 2,27 g
Milieu : 8,225 g
Espace interquartile : 1,535 g
Variance : 0,76
Ecart-type : 0,87
Intervalle de confiance : 1,74
Coefficient de variation : 10,81 %
111-112 ap. J.-C. Module 28 mm (cat. n° 5)
Module : 28 mm (1 ex.)
Poids : 12,10 g (1 ex.)
112-113 ap. J.-C. Module 24-26 mm (cat. n°s 6-7)
Eventail modulaire : 24-26 mm (4 ex.)
Module moyen : 25 mm
Eventail pondéral : 10,02-11,27 g (4 ex.)
Médiane : 10,245 g
Moyenne arithmétique : 10,445 g
Etendue / Intervalle de variation : 1,25 g
Milieu : 10,645 g
Espace interquartile : 0,83 g
Variance : 0,26
Ecart-type : 0,51
Intervalle de confiance : 1,02
Coefficient de variation : 4,88 %

• Hadrien

Date indéterminée. Module 18 mm (cat. n° 8)
Module : 18 mm (1 ex.)
Poids : 5,00 g (1 ex.)

• Antonin le Pieux

An 155-156 ap. J.-C. Module 31-33 mm (cat. n°s 9-10)
Eventail modulaire : 31-33 mm (3 ex.)
Module moyen : 32,33 mm
Eventail pondéral : 19,66-25,00 g (3 ex.)
Médiane : 22,33 g
Moyenne arithmétique : 21,80 g
Etendue / Intervalle de variation : 5,34 g
Milieu : 20,75 g
Espace interquartile : 2,67 g
Variance : 5,31
Ecart-type : 2,30
Intervalle de confiance : 4,60.
Coefficient de variation : 10,55 %
An 155-156 ap. J.-C. Module 24-26 mm (cat. n°s 11-15)

Eventail modulaire : 24-26 mm (9 ex.)
Module moyen : 24,89 mm
Eventail pondéral : 8,94-15,87 g (6 ex.)
Médiane : 11,45 g
Moyenne arithmétique : 11,59 g
Etendue / Intervalle de variation : 6,93 g
Milieu : 12,405 g
Espace interquartile : 2,32 g
Variance : 4,83
Ecart-type : 2,20
Intervalle de confiance : 4,40
Coefficient de variation : 18,98 %
An 156-157 ap. J.-C. Module 25 mm (cat. n° 16)
Module : 25 mm (1 ex.)
Poids : 7,11 g (1 ex.)
An 156-157 ap. J.-C. Module 22 mm (cat. n° 17)
Eventail modulaire : 22 mm (2 ex.)
Module moyen : 22 mm
Poids : 6,67 g (1 ex.)
An 156-157 ap. J.-C. Module 18 mm (cat. n° 18)
Module : 18 mm (1 ex.)
Poids : 3,43 g (1 ex.)

• Commode

An 185-186 ap. J.-C. Module 31-33 mm (cat. n°s 19-20)
Eventail modulaire : 31-33 mm (4 ex.)
Module moyen : 32,25 mm.
Eventail pondéral : 14,63-20,20 g (4 ex.)
Médiane : 18,19 g
Moyenne arithmétique : 17,80 g
Etendue / Intervalle de variation : 5,57 g
Milieu : 17,415 g
Espace interquartile : 4,365 g
Variance : 5,26
Ecart-type : 2,29
Intervalle de confiance : 4,58

Coefficient de variation : 12,86 %
An 185-186 ap. J.-C. Module 22-24 mm (cat.

n^{os} 21-23)

Eventail modulaire : 22-24 mm (3 ex.)
 Module moyen : 23,33 mm
 Eventail pondéral : 7,33-11,83 g (3 ex.)
 Moyenne arithmétique : 9,60 g
 Etendue / Intervalle de variation : 4,50 g
 Milieu : 9,58 g
 Espace interquartile : 2,25 g
 Variance : 3,38
 Ecart-type : 1,84
 Intervalle de confiance : 3,68
 Coefficient de variation : 19,17 %

• **Septime Sévère *et sui***

An 200-201 ap. J.-C. Module 26-29 mm (cat.

n^{os} 24-32 et 34)

Eventail modulaire : 26-29 mm (16 ex.)
 Module moyen : 27,56 mm
 Eventail pondéral : 8,78-13,85 g (16 ex.)

Table de fréquence des poids connus :

13,81-14,60 g	×
13,01-13,80 g	×
12,21-13,00g	×
11,41-12,20 g	×××
10,61-11,40 g	×××××
9,81-10,60 g	××
9,01-9,80 g	××
8,21-9,00 g	×

Mode : 10,61-11,40 g
 Médiane : 11,095 g
 Moyenne arithmétique : 11,09 g
 Etendue / Intervalle de variation : 5,07 g
 Milieu : 11,315 g
 Espace interquartile : 1,78 g
 Variance : 1,88
 Ecart-type : 1,37
 Intervalle de confiance : 2,74
 Coefficient de variation : 12,35 %

An 200-201 ap. J.-C. Module 21-22 mm (cat.

n^o 37)

Eventail modulaire : 21-22 mm (4 ex.)
 Module moyen : 21,5 mm

Eventail pondéral : 5,11-5,63 g (2 ex.)
 Moyenne arithmétique : 5,37 g
 Etendue / Intervalle de variation : 0,52 g.
 Variance : 0,07
 Ecart-type : 0,26
 Intervalle de confiance : 0,52
 Coefficient de variation : 4,84 %
 Date indéterminée. Module 29 mm (cat. n^o 33)
 Module : 29 mm (1 ex.)
 Poids : 13,85 g (1 ex.)
 Sans date. Module 17 mm (cat. n^o 35-36)
 Eventail modulaire : 17 mm (3 ex.)
 Module moyen : 17 mm
 Eventail pondéral : 2,44-2,52 g (3 ex.)
 Médiane : 2,49 g
 Moyenne arithmétique : 2,48 g
 Etendue / Intervalle de variation : 0,08 g
 Milieu : 2,48 g
 Espace interquartile : 0,04 g
 Variance : 0,001
 Ecart-type : 0,03
 Intervalle de confiance : 0,06
 Coefficient de variation : 1,21 %

b. Récapitulatif

En tenant compte des moyennes arithmétiques, les différentes émissions offrent les données pondérales indiquées dans le tableau de la page [suivante](#).

En l'absence de mentions explicites de valeur sur les monnaies de Néoclaudiopolis, il a fallu se référer aux poids et aux modules pour tenter de déterminer les dénominations. La cité semble en avoir frappé quatre principales, même si, dans la plupart des cas, il est difficile de tirer des conclusions définitives du fait du très petit nombre d'exemplaires conservés. Cela étant, quelques remarques doivent être faites afin de relativiser ces propos : le poids réel des monnaies en bronze ne correspond pas toujours probablement au poids théorique à cause de l'usure des pièces. De plus, la faible valeur intrinsèque du métal employé explique sans doute en grande partie les écarts plus ou moins importants de poids et de module d'une monnaie à l'autre puisque, lors de la fabrication, on n'a pas jugé utile de calibrer les pièces avec précision.

Au total, les émissions de Trajan comportent les deux dénominations intermédiaires, celle d'Hadrien la plus petite, celles d'Antonin le Pieux les quatre⁹⁵,

95) Pour l'année 156/157 ap. J.-C., les frappes ont dû être relativement faibles vu le très petit nombre d'exemplaires conservés. Il semblerait donc que les graveurs de coins aient réalisé une 'économie' sur la gravure d'un coin de droit, en utilisant le coin D10 à la fois pour la dénomination intermédiaire supérieure et pour la dénomination inférieure (catalogue, n^{os} 16 et 17), contredisant ainsi le fait

Trajan 101-102 ap. J.-C. 109-110 ap. J.-C. 111-112 ap. J.-C. 112-113 ap. J.-C.		28 mm, 12,10 g (1 ex.) 24-26 mm, 10,44 g (4 ex.)	22 mm, 5,98 g (1 ex.) ⁹⁶ 21-23 mm, 8,05 g (4 ex.)	
Hadrien date indéterminée				18 mm, 5,00 g (1 ex.)
Antonin le Pieux 155-156 ap. J.-C. 156-157 ap. J.-C.	31-33 mm, 21,80 g (3 ex.)	24-26 mm, 11,59 g (6 ex.) 25 mm, 7, 11 g (1 ex.)	22 mm, 6,67 g (1 ex.)	18 mm, 3,43 g (1 ex.)
Commode 185-186 ap. J.-C.	31-33 mm, 17,80 g (4 ex.)	22-24 mm, 9,60 g (3 ex.)		
Septime Sévère <i>et sui</i> 200-201 ap. J.-C. date indéterminée sans date		26-29 mm, 11,09 g (16 ex.) 29 mm, 13,85 g (1 ex.)	21-22 mm, 5,37 g (2 ex.)	17 mm, 2,48 g (3 ex.)

celles de Commode les deux plus grandes, celles enfin de Septime Sévère *et sui* les trois plus petites. Selon toute vraisemblance, ces quatre dénominations, de la plus petite à la plus grande, renvoient à l'*hémiaassarion*, à l'*assarion*, au *diassarion* et au *tetrassarion*⁹⁷. L'*hémiaassarion* correspondrait à peu près au *semis* romain, l'*assarion* à l'*as*, le *diassarion* au *dupondius* et le *tetrassarion* au sesterce. Il y aurait entre eux un rapport de 1, 2, 4 et 8. Un denier équivaldrait ainsi à 16 *assaria*.

2. Le volume des émissions

Le catalogue des monnaies de Néoclaudiopolis comporte 19 coins de droit, 36 coins de revers et 37 associations de coins différentes pour 59 pièces répertoriées.

généralement admis que toutes les monnaies frappées avec le même coin de droit (ou de revers) appartiennent à la même dénomination. Le poids relativement faible du bronze n° 16a (qui semblerait plus rapprocher la monnaie du module inférieur) ne vient pour autant pas contredire cette division en deux modules distincts. En effet, nous ne possédons qu'un exemplaire pour ce module et à cette date (et il est donc difficile d'en tirer des conclusions sûres) et il arrive souvent qu'au sein d'une même dénomination il y ait de grands écarts de poids entre les différents exemplaires. Pour les émetteurs, autant que pour les utilisateurs des pièces, c'était en général le module plus que le poids qui comptait et qui faisait la différence entre les dénominations.

96) Ce chiffre renvoie au nombre de monnaies prises en compte dans le calcul de la moyenne arithmétique.

97) Cette identification des dénominations s'appuie sur les chiffres relativement similaires relevés dans les autres ateliers de la région étudiés et rassemblés dans Dalaison 2008 : 36-37. Elle est par ailleurs confirmée, en particulier pour le type 12 de Septime Sévère, par Rebuffat 1997 : 373.

98) Carter 1983 : 195-206.

99) Callataÿ *et alii* 1993 : 8-9.

Afin de se faire une idée du volume monétaire produit par l'atelier à partir de ces chiffres, il faut essayer de déterminer le nombre total de coins utilisés. Pour y parvenir, Giles F. Carter⁹⁸ propose trois formules en fonction de n (nombre de monnaies prises en compte) et de d (nombre de coins de droit attestés) afin de déterminer D (nombre originel de coins) avec une marge d'erreur s. A ces calculs, François de Callataÿ⁹⁹ ajoute l'indice caractéristique (IC), correspondant au rapport n/d. Lorsque celui-ci est supérieur ou égal à 3,5, cela signifie que l'on se rapproche de la totalité des coins de droit produits et que l'on a alors peu de chances d'en trouver de nouveaux.

		n	d	IC (n/d)	D	s
Trajan	101-102 ap. J.-C. ; 22 mm (cat. n° 1)	1	1	1	-	-
	109-110 ap. J.-C. ; 21-23 mm (cat. n°s 2-4)	5	1	5	1,1	0,3
	111-112 ap. J.-C. ; 28 mm (cat. n° 5)	1	1	1	-	-
	112-113 ap. J.-C. ; 24-26 mm (cat. n°s 6-7)	4	2	2	3,2	1,9
Hadrien	date indéterminée ; 18 mm (cat. n° 8)	1	1	1	-	-
Antonin le Pieux	155-156 ap. J.-C. ; 31-33 mm (cat. n°s 9-10)	3	1	3	1,3	0,7
	155-156 ap. J.-C. ; 24-26 mm (cat. n°s 11-15)	9	2	4,5	2,3	0,4
	156-157 ap. J.-C. ; 25 mm (cat. n° 16)	1	1	1	-	-
	156-157 ap. J.-C. ; 22 mm (cat. n° 17)	2	1	2	1,6	2
	156-157 ap. J.-C. ; 18 mm (cat. n° 18)	1	1	1	-	-
Commode	185-186 ap. J.-C. ; 31-33 mm (cat. n°s 19-20)	4	1	4	1,2	0,4
	185-186 ap. J.-C. ; 22-24 mm (cat. n°s 21-23)	3	1	3	1,3	0,7
Septime Sévère <i>et sui</i>	200-201 ap. J.-C. ; 26-29 mm (cat. n°s 24-32, 34)	16	4	4	4,7	0,7
	200-201 ap. J.-C. ; 21-22 mm (cat. n° 37)	4	1	4	1,2	0,4
	date indéterminée ; 29 mm (cat. n° 33)	1	1	1	-	-
	sans date ; 17 mm (cat. n°s 35-36)	3	1	3	1,3	0,7

Au vu du tableau ci-dessus, quelques remarques préalables s'imposent. Ainsi, les formules retenues pour les calculs offrent quelquefois des résultats surprenants, en particulier lorsque n et d représentent des petites valeurs. François de Callatay¹⁰⁰ signale d'ailleurs à ce sujet que les écarts les plus grands entre les différentes méthodes statistiques se révèlent surtout lorsque l'indice caractérisant passe en dessous de 1,5, ce qui est rarement le cas ici. Sinon, les écarts ne sont pas si importants et les résultats convergent lorsque ce même indice dépasse 3. Il semble donc que ce soit lorsque le catalogue offre peu d'exemplaires et peu de coins de droit que les différentes méthodes montrent leurs limites.

Cependant, il est possible de calculer le nombre total de coins de droit produits par l'atelier de Néoclaudiopolis tout au long de sa période d'activité. L'indice caractérisant est supérieur à cinq reprises à 3,5. La marge d'erreur s est relativement faible dans la majorité des cas. Le nombre total de

coins de droit a donc été obtenu en additionnant les différents D du tableau. Lorsqu'aucun chiffre n'a pu être fourni pour D, c'est d qui a été pris en compte, dans 6 cas sur 16 au total. Le nombre originel de coins s'élève donc à environ 26.

Si l'on admet que chaque coin de droit a produit environ 20 000 exemplaires, la production totale de Néoclaudiopolis atteint 520 000 monnaies¹⁰¹. Ces pièces se répartissent en 60 000 *hemi-assaria* (3 coins), 100 000 *assaria* (5 coins), 300 000 *diassaria* (15 coins) et 60 000 *tetrassaria* (3 coins). Sachant qu'un denier équivaut à 32 demi-*assaria*, à 16 *assaria*, à 8 *diassaria* et à 4 *tetrassaria*, on obtient donc le chiffre de 60 625 deniers produits sur toute la période par l'atelier de Néoclaudiopolis.

Afin de mieux cerner ce que représente cette somme, il est possible d'établir une comparaison avec d'autres ateliers de la région. En reprenant les calculs réalisés par Michel Amandry, Bernard Rémy et l'un de nous¹⁰², et sachant que la solde annuelle

100) Callatay *et alii* 1993 : 8-11.

101) Le chiffre de 20 000 exemplaires a été établi par François de Callatay qui, grâce à l'examen des taux de survie, estime que la productivité des coins se situerait "plus au-delà des 20 000 unités qu'en deçà des 10 000" (2000 : 11 et 101). Ce chiffre a été revu à la baisse par Faucher *et alii* (2009 : 43-80) qui estiment que la production des coins de droit oscillerait plutôt entre 10 000 et 15 000 monnaies. Cela étant, nous conservons ici le chiffre de 20 000, qui permet de faire des comparaisons avec les autres ateliers de la région.

102) Amandry et Rémy 1998 : 48 ; 1999 : 58 ; Dalaison 2007 : 227 ; 2008 : 42 ; Dalaison *et alii* 2009 : 46 ; Dalaison 2010 : 63.

	6 h	12 h	Autres	?	Total
Trajan (cat. n ^{os} 1-7)	5	2	-	4	11
Hadrien (cat. n ^o 8)	-	1	-	-	1
Antonin le Pieux (cat. n ^{os} 9-18)	12	-	-	4	16
Commode (cat. n ^{os} 19-23)	5	1	-	1	7
Septime Sévère <i>et sui</i> (cat. n ^{os} 24-37)	17	4	-	3	24
Total	39	8	-	12	59

d'un légionnaire romain atteint 600 deniers en 197, on constate que la masse monétaire produite à Néoclaudiopolis sur environ un siècle aurait permis de payer la solde annuelle d'environ 100 soldats. Ce résultat est supérieur à celui de l'atelier voisin de Pompeiopolis (65 légionnaires), mais il est très faible au regard, par exemple, des ateliers des régions voisines d'Amaseia (1 200 légionnaires), Comana (200), Sébastopolis (280), Zéla (250) ou encore Nicopolis (135).

3. L'organisation de l'atelier

L'organisation de l'atelier de Néoclaudiopolis est perceptible par le *stemma* des liaisons de coins de droit et de revers et par l'étude des axes des monnaies. Le *stemma* des liaisons de coins de revers n'a rien donné ici. En effet, sous Septime Sévère *et sui*, aucun coin de revers n'est employé pour plusieurs empereurs ou impératrices. De plus, en raison de la dispersion des frappes dans le temps et du faible volume des émissions, on peut supposer qu'il n'y avait qu'une seule enclume en activité à Néoclaudiopolis.

En ce qui concerne les axes de positionnement des coins, étant donné qu'un classement strict des axes à 6 h et 12 h ne donnait pas de résultat probant, il a semblé plus intéressant de procéder à des regroupements plus larges 'autour' de 6 h (de 5 h à 7 h) et 'autour' de 12 h (de 11 h à 1 h).

La majorité des pièces appartiennent au groupe 'autour' de 6 h (66,10 %), avec un pourcentage non négligeable (20,34 %) d'axes indéterminés. On peut alors déduire ce qui suit sur l'organisation de la frappe. Tout d'abord, l'orientation des coins ne paraît pas laissée au hasard. Ensuite, il existait sans doute une 'réglementation' qui fixait plus ou moins un axe dominant. Par ailleurs, il devait y avoir une marque de repérage sur la face extérieure des coins qui permettait d'orienter à peu près la pièce. Enfin, la frappe obéissait à des principes généraux, mais comme elle était réalisée manuellement, cela pro-

voquait les petites variations 'autour' de 6 h et 'autour' de 12 h (voir le tableau ci-dessus).

C. Types et légendes monétaires néoclaudiopolitains

Grâce aux monnaies et aux messages iconographiques et écrits qu'elles véhiculent, on peut se faire une idée de certains usages de la cité émettrice. A Néoclaudiopolis, malgré le faible volume et la dispersion des émissions, on recense quand même quatorze types principaux de revers (dix-sept, si l'on compte les variantes), liés pour l'essentiel à des thématiques religieuses et impériales.

1. Les droits

Les légendes et les types de droit employés à Néoclaudiopolis s'inspirent en général de la titulature officielle et du modèle romain, même s'il existe quelques particularités.

Les monnaies de Trajan de plus petit module montrent le buste lauré de l'empereur à droite (D1 et D2) tandis que, sur les pièces les plus grandes, le portrait, toujours lauré, peut être drapé (D3 à D5¹⁰³) et parfois cuirassé (D4 et D5). Malgré cette variété, les titulatures sont partout très proches les unes des autres : AVT (ou AYT) NEP (ou NEP) TPAIANOC KAICAP CEB ΓEP (ou ΓEPM) ΔAKIKOC. Elles mentionnent les *tria nomina* officiels ainsi que les titres de *Germanicus* et *Dacicus*, obtenus par Trajan en 97 et en 102, et sont donc tout à fait conformes à la dénomination habituelle de ce prince.

La seule monnaie conservée d'Hadrien est aussi très semblable aux exemplaires frappés dans d'autres cités, que ce soit pour le type ou pour la légende : buste barbu et lauré à droite, avec la légende AY TP AΔPIANOC KAIC CEB (D6).

Sous Antonin le Pieux, le buste de l'empereur est toujours barbu et lauré à droite. En revanche, la longueur de la légende varie selon le module des pièces et la place disponible. Sur la plus grande dé-

103) Sur le coin D3, il y a peut-être un symbole indéterminé devant la tête, dans le champ à droite.

nomination, la titulature est logiquement plus développée qu'ailleurs (D7 : AVTO KAI ADPIANOC ANTΩNEINOC) alors que, sur les trois plus petites, elle se présente sous la forme abrégée AVT KAIC ANTΩNEINOC (D8 à D11). Si ces titres sont bien conformes à la titulature officielle, l'empereur ne porte ni le titre d'*Augustus* (Σέβαστος), ni de celui de *Pius*. Ces 'omissions' (en particulier la première que l'on retrouve sous d'autres empereurs figurés sur les monnaies de la cité) n'ont rien d'exceptionnel dans le monnayage de la région¹⁰⁴. Il semblerait d'ailleurs que ce soit souvent plus le titre d'*Imperator* (Αὐτοκράτωρ) qui fasse l'empereur que celui d'*Augustus*. Quant au nom *Hadrianus*, s'il existe bien dans la titulature officielle, il a presque disparu des légendes de droit des émissions romaines depuis 139. Cependant, les monnaies de Rome mentionnent aussi parfois ce nom, même après 139, et particulièrement dans les années 150/151. Ce retour à la dénomination antérieure serait lié aux troisièmes *quinquennalia* d'Antonin et ferait ainsi écho aux premiers titres de l'empereur.

Les émissions de Commode montrent pour leur part le prince sous la forme d'un buste barbu, lauré, drapé et cuirassé à droite, avec la légende MAVPHAI KOMOΔOC pour la dénomination la plus grande (D12), M AYPHAIOC KOMOΔOC pour la plus petite (D13)¹⁰⁵. Sur toutes les pièces, Commode, comme sur certaines monnaies d'Amaseia¹⁰⁶, n'est qualifié que par sa dénomination personnelle (sans aucune mention des titres d'*Imperator*, de *Caesar* ou d'*Augustus*) et cette absence de référence à la fonction impériale peut paraître surprenante.

Les monnaies des premiers Sévères n'offrent aucune particularité significative, si ce n'est sous Géta. Pour commencer, les coins de droit D14 et D15 présentent le buste de Septime Sévère barbu et lauré à droite avec la légende AV K Λ CEΠ CEVHPOC Π. La mention du nom Pertinax (à travers la lettre Π) et l'absence du titre *Augustus*

n'ont rien de bien remarquable. De leur côté, le portrait de Julia Domna (D16) et sa titulature (IOVΛΙΑ ΔΟΜΝΑ CEΒACTH) sont aussi typiques de cette impératrice.

Les pièces de Caracalla offrent quant à elles un peu plus de variété. Les monnaies de grand module présentent l'empereur lauré et cuirassé à droite avec la légende AV K MAVPHAN-TΩNINOC C (D17). Les pièces du plus petit module ont une légende plus courte : AV K M AVP ANTΩNINOC (D18)¹⁰⁷, et le portrait du prince est radié à droite. Ce type de couronne renvoie à deux interprétations : un lien avec le dieu Sol et/ou un lien avec la dénomination des monnaies. Avant la réforme de 215 et la création de l'*antoninianus* qui adopte obligatoirement la couronne radiée, ce type de monnaies peut faire référence au culte solaire et aux *dupondii* (mais cela est loin d'être systématique). Il ne semblerait pas dans le cas de Néoclaudiopolis que cela ait un rapport avec les dénominations puisque l'on serait en présence de monnaies correspondant à des *hemi-assaria* alors que ce sont les *diassaria* qui renvoient aux *dupondii*¹⁰⁸. Comme à Amaseia et à Néocésarée¹⁰⁹, ce type de représentation a sans doute été choisi car il était présent sur les exemplaires impériaux en circulation et a été copié tel quel, sans souci de valeur.

L'originalité est à chercher du côté des monnaies au nom de Géta. Certes, l'unique coin de droit à ce prince (D19) le montre tête nue, buste drapé et cuirassé, ce qui est tout à fait conforme à son statut de César au moment de l'émission des monnaies – statut confirmé par le titre de KECAP dans la légende. En revanche, la dénomination Π CE Γ ETAC KOM KECAP présente une singularité avec l'emploi des lettres KOM, abréviation de KOM'M' OΔOC. Ce nom n'apparaît, ni dans la titulature officielle de Géta¹¹⁰, ni dans le monnayage impérial¹¹¹. Il se retrouve en revanche sur des monnaies de Tavion en Galatie (Π O CE Γ ETAC KO et [- - -] Γ ETAC KOM KECAP)¹¹² et d'Antioche de Pisidie (L SEP

104) Ce phénomène se manifeste aussi dans les ateliers d'Amaseia (Dalaison 2008 : 71-73, n^{os} 49-66), Amisos (*Recueil* : 86, n^{os} 109-109a), et Pompeiopolis (Dalaison 2010 : 55, n^o 1).

105) Ce qui prouve que la longueur de la légende sur un coin n'est pas toujours liée à la place disponible.

106) Dalaison 2008 : 88-91 (D68 pour les n^{os} 183 à 185 ; D75 pour le n^o 204).

107) L'absence du titre *Augustus*, par rapport à l'autre coin, est sans doute due à la taille de la pièce.

108) Voir la partie sur la métrologie.

109) Pour Amaseia, cf. Dalaison 2008 : 114-124 (D120 pour le n^o 418 ; D123 pour les n^{os} 426-429, 445-448, 458-459, 488-491, 525-526). Pour Néocésarée, cf. Çizmeli 2006 : 34-36 (D6 à D8 pour les n^{os} 136-152).

110) Kienast 2004 : 166-167.

111) *RIC* IV, 1 : 62-63.

112) *SNG von Aulock*, n^{os} 6253-6254 (les auteurs proposent de lire KON KECAP, ce qui signifierait co-César. Cette hypothèse est infirmée par le fait que, sur la monnaie n^o 6254, on lit clairement KOM KECAP et surtout par le fait que Caracalla et Géta n'ont pas été Césars en même temps, puisque quand l'un est devenu César, l'autre a accédé au rang d'Auguste, sans doute à l'automne 197. Cf. Kienast 2004 : 162 et 166) ; *SNG France* 3, n^o 2675. W. Leschhorn (1992 : 324-326 ; 1993 : 404 et 410-412) étudie également ces monnaies de Géta pour la détermination de l'ère de Tavion (et de la province de Galatie). Il date ces pièces de 197/198 car, à Tavion, il

GETAE CO et L SEP GE COM CAES)¹¹³. Cette spécificité est difficilement explicable, à moins que l'on ne suppose que les autorités à l'origine de la frappe aient voulu évoquer le fait que Septime Sévère se soit déclaré en 195 fils de Marc Aurèle et frère de Commode – qu'il fit diviniser pour l'occasion¹¹⁴. Dans cette généalogie fictive, Commode serait alors l'oncle de Géta à qui, sur les monnaies de Néoclaudiopolis, on le rattacherait – ainsi qu'à la dynastie des Antonins – en lui donnant le même nom¹¹⁵.

Au total, les légendes et les types des coins de droit des monnaies de Néoclaudiopolis sont dans l'ensemble conformes au modèle officiel, même si les légendes sont généralement très raccourcies. L'essentiel était sans aucun doute d'identifier et de reconnaître facilement l'empereur ou l'impératrice présents au droit des pièces.

2. Les revers

A la différence du droit, les légendes de revers sont relativement succinctes. Celles-ci mentionnent quelquefois le nom de la ville au nominatif singulier (NEOKΛAVΔIOΠOΛIC : R5) ou au génitif singulier (NEOKΛAVΔIOΠOΛEΩC, NEOKΛAYΔIOΠOΛEΩC : R6 et R7), mais plus généralement celui des habitants au génitif pluriel (NEOKΛAVΔIOΠOΛEITΩN, NEOKΛAYΔIOΠOΛEITΩN, NEOKΛAYΔIOΠOΛEITΩN, NEOKΛAVΔIOΠOΛEITΩN, NEOKΛAYΔIOΠOΛEITΩN : R1-4, R9 à R15, R17 à R36)¹¹⁶. Cette titulature s'accompagne

de la mention de la date (précédée ou non de € , CT, ETOVC ou ETOYC), sauf pour deux coins de revers de Caracalla qui donnent seulement l'ethnique de la cité (R34 et R35)¹¹⁷.

Les types de revers sont assez nombreux – dix-sept en tout – et font référence dans leur grande majorité à des thèmes impériaux et/ou religieux¹¹⁸.

Dans le premier cas, le coin de revers R1 représente deux lances croisées derrière un bouclier au centre duquel est écrit le mot [ΔAKI]KOC. Ce type, gravé en 101/102 ap. J.-C. (sans doute même à l'automne 102¹¹⁹), renvoie à la victoire de Trajan sur les Daces et à la fin de la première guerre dacique. Il évoque clairement l'aspect militaire, conquérant et victorieux de cette campagne, même s'il ne copie pas l'iconographie des monnaies impériales contemporaines qui ne font apparaître aucune représentation similaire. Cependant, le type des monnaies de Néoclaudiopolis est assez conventionnel et pourrait d'ailleurs fort bien être utilisé pour n'importe quelle autre victoire impériale¹²⁰.

Cette thématique militaire est attestée sur deux autres coins de revers de Trajan (R6 et R7) datant de 112/113 ap. J.-C. Tous deux montrent l'empereur en tenue militaire, debout de face, un sceptre dans la main droite, un objet indéterminé dans la main gauche, couronné par une Tyché drapée, debout de face, la tête tourelée à gauche, une corne d'abondance dans la main gauche. Ce type est probablement lié au départ en campagne (*profectio*) de l'empereur pour la guerre parthique, le 27 octobre 113¹²¹. Tyché serait alors, plus que la simple divinité tutélaire de

existe des pièces de Caracalla César et de Géta César frappées la même année. Même si les deux empereurs n'ont pas été Césars simultanément, les pièces ne peuvent avoir été émises que cette année-là, du fait peut-être d'un certain flou – de courte durée – dans la connaissance des titulatures par les graveurs de la cité. Quoiqu'il en soit, cette conjoncture n'est pas du tout valable dans le cas de Néoclaudiopolis puisque Caracalla porte le titre d'Auguste et que les monnaies de Néoclaudiopolis sont plus tardives et datées avec précision de 200/201 ap. J.-C.

113) Krzyzanowska 1970 : 151 (Géta, groupe A, Av. 1 et pl. XII) et 152 (Géta, groupe B, Av. IV et VII et pl. XIII). L'auteur (p. 35-36) explique le surnom de Commode donné à Géta par le fait que les monnaies d'Antioche auraient été frappées relativement tôt (avant 203 ap. J.-C.), car Géta porte le prénom de Lucius et non de Publius. Cependant, d'après D. Kienast (2004 : 166), ce prénom est attesté pour Géta entre 195 et 205, concomitamment à celui de Publius.

114) Kienast 2004 : 156.

115) Hypothèse avancée également par W. Leschhorn pour les monnaies de Tavion (Leschhorn 1992 : 325).

116) Le mot est abrégé en NEOKΛAVΔIOΠOΛACI sur le coin de revers R16 d'Antonin. Le coin R8 d'Hadrien étant très abîmé, il est impossible de déchiffrer entièrement la légende de revers et donc de savoir si celle-ci mentionne le nom de la ville ou celui de ses habitants.

117) Sur le coin R8 d'Hadrien et sur le coin R32 de Julia Domna, il y a bien la mention d'une date, mais celle-ci est illisible.

118) Le type 17 (R17 sous Antonin le Pieux) n'a pas d'iconographie particulière car l'ethnique de la cité entoure la date placée au centre de la pièce.

119) Cf. n. 92.

120) Fr. et E. Cumont (1906 : 134) écrivent que les types à connotation militaire peuvent s'expliquer par la levée de légionnaires sur le territoire de Néoclaudiopolis, ce qui aurait signifié que la ville possédait le droit de cité romaine. Cependant, l'existence de légionnaires originaires de la cité ne fixe pas le statut de celle-ci et ne suffit pas à expliquer la présence de tels types monétaires. Fr. Rebuffat pense qu'ils sont plutôt l'expression des rapports particuliers de la cité avec Rome (1997 : 225-226), rapports déjà illustrés par le serment de fidélité prêté par les habitants à l'empereur Auguste (cf. plus haut la présentation historique et l'annexe 5). Il se peut aussi, plus simplement, que ces types impériaux soient, comme pour les autres cités (très nombreuses) qui les adoptent, une marque de loyalisme et de fidélité, sans lien direct et explicite avec l'empereur.

121) Kienast 2004 : 122. Là encore, on ne retrouve aucun type similaire dans le monnayage impérial.

la cité, l'équivalent grec de la Fortune latine qui, couronnant l'empereur, annoncerait en quelque sorte sa victoire future sur les Parthes. Il se peut aussi que ce type commémore plus largement, sans faire expressément référence aux guerres du moment, les différentes campagnes de Trajan tout au long de son règne¹²².

Enfin, l'aspect militaire et impérial se retrouve encore sur le type 12 (R23 à R26 de Septime Sévère et R31 de Julia Domna) illustré par un aigle debout à gauche sur une base ornée d'une guirlande, la tête à droite, une couronne dans le bec, le tout entre deux enseignes. Comme l'a souligné François Rebuffat¹²³, l'aigle sur une base entre deux *signa* n'est pas la réplique exacte du monnayage de Rome, même s'il est élaboré à partir de symboles romains. Toutefois, ce type, peut-être en partie inspiré par les autorités romaines¹²⁴, véhicule l'idéologie impériale dans laquelle "la symbolique strictement militaire passe au second plan pour céder le pas à la propagande en faveur de l'empereur, de la dynastie, de son *Aeternitas* et de sa puissance militaire"¹²⁵. Il est sans doute à mettre en relation avec les campagnes orientales de Septime Sévère et le rôle de plus en plus important joué par l'armée dans la vie politique de l'Empire.

Les types néoclaudiopolitains à connotation religieuse paraissent pour leur part à travers les représentations de dieux, de déesses, mais aussi d'animaux et d'édifices liés à ce contexte. En général, les divinités figurées sur les monnaies sont attestées dans le reste du monde romain et peuvent avoir un lien, plus ou moins étroit, avec la propagande impériale¹²⁶.

Aphrodite, faisant sans doute le geste de se dénuder du bras droit et tenant une pomme de la main gauche, figure au revers des monnaies de Géta (R36). Son image rappelle le jugement de Pâris et l'attribution de la pomme d'or à la déesse. Ce type de représentation ne semble pas propre à Néoclaudiopolis et illustre en fait un épisode mythologique bien connu dans l'Antiquité gréco-romaine¹²⁷.

Athéna est présente au revers de monnaies émises sous deux empereurs. Sous Antonin le Pieux (R11

et R12), la déesse est drapée, debout de face, la tête casquée à gauche, un bouclier posé contre la jambe gauche, une patère au-dessus d'un autel enflammé dans la main droite, une lance dans la main gauche. Sous Julia Domna (R28), elle est Nicéphore et drapée, debout de face, la tête casquée à gauche, un bouclier posé contre la jambe gauche, une lance dans la main gauche, une chouette à ses pieds. Ces représentations d'Athéna faisant une libation et d'Athéna Nicéphore sont courantes et dérivent de modèles issus de la Grèce classique et hellénistique qui ont perduré dans l'Orient romain. Elles peuvent également faire écho à la vie militaire de l'Empire. Sous Antonin le Pieux, il s'agit peut-être d'évoquer les campagnes de l'empereur en Dacie inférieure et la réorganisation du *limes* germano-rétique dans la seconde moitié des années 150¹²⁸. Avec Julia Domna, ce peut être une évocation des campagnes orientales de Septime Sévère au début de son règne ; le fait qu'Athéna soit Nicéphore évoque l'aspect "positif" des guerres qui apportent paix et prospérité, une fois les combats achevés.

Sous Julia Domna, le coin de revers R32 montre Hygie drapée, debout de face, la tête à droite, tenant dans la main droite un serpent qu'elle nourrit avec une patère tenue dans la main gauche. Cette divinité évoque le thème de la médecine, de la guérison et de la santé. Peut-être est-elle, comme Asclépios (type 9), en relation avec "les sources d'eau chaude des Phazémonites".

Nikè, debout de face, la tête à gauche, une couronne dans la main droite levée, une palme dans la main gauche, se retrouve sous Hadrien (R8) et Julia Domna (R29). Cette divinité a sans doute une dimension impériale. Avec Hadrien, bien que cet empereur n'exalte pas beaucoup ses valeurs conquérantes, Nikè peut renvoyer à la guerre juive menée en 131-134. Cependant, en l'absence de date lisible sur la seule pièce conservée d'Hadrien, il est difficile de faire un lien avec cette campagne. En revanche, sous les premiers Sévères, la figure de Nikè renvoie aux premières années belliqueuses de l'empereur et en particulier à sa campagne contre les Parthes. Le thème de la victoire joue un rôle de premier plan au

122) De fait, ce type de revers ne permet pas à lui seul de situer l'émission de l'année 118 de l'ère de la cité à l'automne 113 (comme cela avait été fait pour le type précédent. Cf. n. 92).

123) Rebuffat 1997 : 225-226, 370-375, 401-403 et 411-415.

124) Fr. Rebuffat (1997 : 414) suppose que des mesures étaient prises à l'échelon de chaque province pour la détermination de certains types, puisque généralement les types à enseignes se retrouvent dans plusieurs cités d'une même province au même moment. On peut aussi penser que les graveurs de coins se déplaçaient avec des modèles, peut-être suggérés par le gouverneur, et les proposaient aux différentes cités, qui trouvaient de bon ton d'en choisir quelques-uns pour montrer leur loyauté à Rome.

125) Rebuffat 1997 : 375.

126) Pour plus de commodité, les divinités sont présentées en suivant l'ordre prédéfini dans l'annexe 3.

127) Delivorrias 1984 : 34-35.

128) Rémy 2005 : 231-242.

sein de l'idéologie impériale ; il met en avant la prospérité et la sécurité octroyées à l'Empire par ses dirigeants.

Fréquente sur les monnaies de Néoclaudiopolis, Tychè est drapée, assise à gauche sur un trône sans dossier et tenant une corne d'abondance dans la main gauche. Elle peut avoir un *calathos* sur la tête (R5 de Trajan et R18 et R19 de Commode), tenir dans la main droite des épis de blé (R5 de Trajan) ou un gouvernail (R9 et R10 d'Antonin le Pieux, R18 et R19 de Commode). Par la corne d'abondance, Tyché répand sa prodigalité et ses bienfaits sur la cité, symbolisés également par les épis de blé. Son gouvernail est une marque de pouvoir et traduit l'intervention de la divinité dans la direction des affaires publiques. Elle est la déesse poliade par excellence et la personnification même de la cité à laquelle elle assure protection et prodigalité.

Le type 8 (R30 de Julia Domna) montre une déesse drapée, un *calathos* sur la tête, assise à gauche sur un trône à dossier, un objet indéterminé dans la main droite. Selon Henry C. Lindgren et Franck L. Kovacs¹²⁹, ce dernier pourrait être un pavot, ce qui identifierait le personnage à Déméter. Cependant, l'objet est très difficilement reconnaissable et l'attribution proposée reste sujette à caution.

Asclépios (type 9 sous Trajan et Antonin le Pieux) est torse nu, debout de face, la tête à gauche, tenant sous le bras droit un bâton autour duquel s'enroule un serpent. L'animal est aussi présent sur le type 13 de Caracalla, dressé à droite sur une base ornée d'une guirlande. L'image d'Asclépios, quelle que soit la forme qu'elle adopte, est relativement fréquente sur les monnaies pendant tout le Haut-Empire. Le serpent sur une base – sans doute un autel – est peut-être une attestation de la présence d'un lieu de culte à Asclépios à Néoclaudiopolis. La vénération générale dont cette divinité fait l'objet tient à ses fonctions de dieu protecteur et guérisseur.

Sarapis en buste, drapé à droite, avec un *calathos* sur la tête paraît sur des pièces d'Antonin le Pieux (R16) et de Commode (R20 et R21). Les représentations du dieu sont relativement fréquentes dans la

région¹³⁰, et celle de Néoclaudiopolis appartient à une typologie très conventionnelle. Sarapis aurait été créé de toutes pièces sous les Ptolémées, à Alexandrie d'Égypte, pour des motifs politico-religieux. Il se serait ensuite diffusé dans tout le bassin méditerranéen, avec un ancrage plus profond à l'Est. La 'légende' selon laquelle la statue du dieu d'Alexandrie serait originaire de Sinope a été rediscutée dans la *SNRIS* et remise dans son contexte, relativement tardif. En réalité, le culte de cette divinité, même bien présent sur la côte méridionale de la mer Noire, ne remonterait pas à une si haute antiquité¹³¹.

Les derniers types liés à la religion sur les monnaies de Néoclaudiopolis sont architecturaux. Le coin R27 de Septime Sévère représente ainsi une façade de temple tétrastyle abritant une Artémis éphésienne de face. Sur deux revers du temps de Commode et de Caracalla cette fois (R 22, R33 et R35), seule la façade du temple est représentée. Étant donné que ces monnaies appartiennent toutes à la même période, on peut supposer que les deux types renvoient au même édifice. Le fait de montrer la statue d'une divinité dans l'entrecolonnement d'un temple est courant, même s'il obéit à des règles imposées par la gravure des coins. Les statues des divinités sont en général disproportionnées par rapport à la taille de l'édifice afin que l'on sache à qui ce dernier était dédié. Cette mise en avant de la divinité est parfois perçue comme symbolique ; elle serait l'illustration d'une pratique mystique, d'un symbolisme rituel, correspondant à une 'épiphanie', c'est-à-dire à l'apparition et à la révélation du dieu aux fidèles¹³². En tout état de cause, on peut supposer qu'Artémis disposait d'un temple dans la cité¹³³. En l'absence de fouilles, cette hypothèse est impossible à vérifier et, si la déesse disposait bien d'un édifice, il n'est pas certain que celui-ci était tétrastyle dans la mesure où l'iconographie monétaire prenait dans ce domaine des libertés avec la réalité, et l'essentiel était que l'on reconnaisse les bâtiments.

En fin de compte, eu égard à la faible masse monétaire produite, l'atelier de Néoclaudiopolis présente un nombre relativement varié de types de

129) Lindgren et Kovacs 1985, n° A85B.

130) *SNRIS* : 97-111.

131) *SNRIS* : 99-100.

132) Trell 1964 : 241-246 ; Hackens 1972 : 251-252.

133) Les auteurs du *Recueil* (p. 191^a, n. 2) émettent l'hypothèse que cette Artémis serait l'équivalent de la Θεῆ Ἀρνῆ de l'inscription de Cumont *et alii* 1910 : 74-75, n° 65. Cette dénomination était portée par Déméter et Perséphone, mais aussi par d'autres divinités orientales comme l'Atargatis syrienne. Cumont *et alii* supposent que, dans le cas de cette inscription de Néoclaudiopolis, il s'agirait peut-être de Cybèle ou de Mâ. Cette épithète est de toute façon attribuée à des déesses-mères, en lien avec la végétation, ce qui est également le cas de l'Artémis éphésienne. A Néoclaudiopolis, soit les habitants honoraient effectivement l'Artémis éphésienne, peut-être aussi désignée comme Θεῆ Ἀρνῆ (ce qui n'est pas certain, car il peut aussi s'agir d'une autre divinité), soit ils invoquaient une déesse-mère locale (Cybèle, Mâ ou une autre), mais représentée sous la forme de la 'célèbre' Artémis d'Éphèse.

revers. Ceux-ci font ressortir deux thématiques principales : les pratiques religieuses dans la cité et des aspects plus politiques et impériaux. Toutes ces représentations sont des plus conventionnelles, ce qui permettait aux utilisateurs des pièces de les identifier avec certitude.

CONCLUSION

Au final, même si l'histoire de Néapolis-Néoclaudiopolis comporte encore de nombreuses zones d'ombre, les quelques témoignages écrits et surtout

numismatiques parvenus jusqu'à nous font revivre une cité nord-anatolienne de taille modeste.

Située sur une des grandes routes reliant le centre de l'empire à ses frontières orientales, son atelier a produit un monnayage de bronze relativement régulier et varié entre le principat de Trajan et les premiers Sévères.

Sa production s'insère plus largement dans le maintien des ateliers municipaux en Orient, et son étude complète ce que nous savions déjà des monnaies provinciales romaines de la région pontique.

J.D. et F.D.

ANNEXE 1 :

Monnaies attribuées à Néoclaudiopolis, mais non illustrées et non vues.

Antonin le Pieux (an 161 de l'ère de la cité = 55/156 ap. J.-C.)

Type 3 : Athéna debout avec une patère

D : AVT KAIC ANTΩNΩCINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΞΑ (à l'exergue), Athéna drapée, debout de face, la tête casquée à g., un bouclier contre la jambe g., tenant une patère au-dessus d'un autel enflammé dans la main dr., une lance dans la main g.

a. Hirsch, 29, 9 nov. 1910, n° 632 ; 26 mm ; ? ; ?.

Type 9 : Asclépios debout

D : AVT KAIC ANTΩNΩCINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré d'Antonin le Pieux à dr.

R : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΞΑ (à l'exergue), Asclépios, torse nu, debout de face, la tête à g., tenant sous le bras dr. un bâton autour duquel s'enroule un serpent.

b. *Recueil*, p. 190*, n. 1 (= Mionnet, suppl. IV, p. 568, n° 104 [avec une mauvaise lecture de la date au revers]. Mus. Farnèse) ; "6" ; ? ; ?.

Commode (an 191 de l'ère de la cité = 185/186 ap. J.-C.)

Type 7 : Tychè assise avec un gouvernail

D : ΜΑΥΡΗΑΙ ΚΟΜΟΔΟC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré, drapé et cuirassé de Commode à dr.

R : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΦΑ (à l'exergue), Tychè, drapée, un *calathos* sur la tête, assise à g. sur un trône sans dossier, tenant un gouvernail dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

c. Düsseldorf^{f134}, 4252.29.03 (= ISEGRIM, n° 9193. Coll. Düsseldorf, 11365) ; 33 mm ; 18,91 g ; 7 h.

d. *RPC* 4, n° 5351/1 (= *Recueil*, p. 191*, n° 9 corr. ; ISEGRIM, n° 9191/1. Coll. Grand Duc Michailovitch¹³⁵) ; 35 mm ; ? ; ?.

Type 14 : temple tétrastyle

D : ΜΑΥΡΗΑΙΟC ΚΟΜΜΟΔΟC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Commode à dr.

R : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΩ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ ΡΦΑ (à l'exergue), façade de temple tétrastyle.

e. *RPC* 4, n° 5352/1 (= *Recueil*, p. 191*, n° 10. ; ISEGRIM, n° 43266. Coll. Grand Duc Michailovitch¹³⁶) ; 23 mm ; ? ; ?.

Septime Sévère (an 206 de l'ère de la cité = 200/201 ap. J.-C.)

Type 12 : aigle

D : ΑΥΚΑCΕΠCΕΥΗΡΟC Π (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Septime Sévère à dr.

R : ΝΕΟΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΕΤ C Π (à l'exergue), aigle debout à g., la tête à dr., sur une base ornée d'une guirlande, tenant une couronne dans son bec, entre deux enseignes.

134) Le musée n'ayant pas répondu à nos courriers, nous n'avons pu vérifier la présence et l'attribution de cette pièce.

135) Les monnaies de la collection du Grand Duc Michailovitch ont généralement été achetées par les cabinets de Paris et de Saint-Petersbourg. Cependant, cette pièce ne se trouve dans aucun de ces deux musées.

136) *Cf.* n. 135.

f. Saint-Pétersbourg¹³⁷ (= *Recueil*, p. 191*, n° 11 corr. [date ET CE lue au revers] ; Rebuffat 1997, p. 225, n° 4 ; ISEGRIM, n° 722) ; 27 mm ; ? ; ?.

g. ISEGRIM, n° 722/3 (= *Recueil*, p. 191*, n° 12 corr. Coll. Grand Duc Michailovitch¹³⁸) ; ? ; ? ; ?.

Type 15 : temple tétrastyle ; au centre, Artémis

D : AV K Λ C E Π C E V H P O C Π (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Septime Sévère à dr.

R : ΝΕΟΚΛΑΒΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ET C Π (à l'exergue), façade de temple tétrastyle abritant une Artémis éphésienne de face.

h. ISEGRIM, n° 43414 (= *Recueil*, p. 191*, n° 13 corr. ; Price & Trell 1977, p. 256, n° 262. Commerce) ; ? ; ? ; ?.

Septime Sévère (date indéterminée)

Type - : Tychè debout

D : AV K Λ C E Π C E V H P O C Π (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste lauré de Septime Sévère à dr.

R : ΝΕΟΚΛ[ΑΒ]ΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ET (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) C[---] (dans le champ), Tychè, drapée, debout de face, la tête à g., tenant un gouvernail dans la main dr. et une corne d'abondance dans la main g.

i. Müller, 57, 27-28 fév. 1988, n° 126 ; 27 mm ; 12,50 g ; ?.

Caracalla (an 209 [?] de l'ère de la cité = 203/204 ap. J.-C.)

Dans sa *Description des médailles grecques et romaines*, Théodore-Edme Mionnet écrit que l'on "connaît (...) des médailles de Caracalla avec les dates C Π et

C Θ (...). Voyez Sestini, qui les rapporte sans les décrire, *Classes generales*, edit. secunda, p. 65" (suppl. IV, p. 569, n. [a] ; l'auteur renvoie plus précisément à D. Sestini, *Classes generales seu moneta uetus urbium popularum et regum ordine geographico et chronologico descripta*, editio secunda, Florence, 1821). La seconde date correspondrait à l'an 209, soit aux années 203-204 ap. J.-C. Or, sous le règne de Caracalla, ne sont attestées que des monnaies de l'an C Π. La ressemblance de la lettre avec la lettre Θ pourrait avoir causé une confusion de la part de Domenico Sestini.

Caracalla (sans date)

Type 13 : serpent

D : AV K M AV P ANTΩNINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste radié de Caracalla à dr.

R : ΝΕΩΚΛΑΒΔΙΟΠΟΛΕΙ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΤΩΝ (à l'exergue), serpent dressé à dr. sur une base ornée d'une guirlande.

j. Mionnet, II, p. 398, n° 65 (= Sestini, *Lettere*, IV, p. 101 ; *Recueil*, p. 191*, n. 1 corr.) ; "4", ? ; ?.

k. Mionnet, suppl. V, p. 19, n° 97 (= *Recueil*, p. 191*, n. 1 corr.) ; "6" ; ? ; ?.

Type 14 : temple tétrastyle

D : AV K M AV P ANTΩNINOC (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre), buste radié de Caracalla à dr.

R : ΝΕΟΚΛΑΒΔΙΟΠΟΛΕΙ (de g. à dr. dans le sens des aiguilles d'une montre) ΤΩΝ (à l'exergue), façade de temple tétrastyle.

l. ISEGRIM, n° 43265/2 (= *Recueil*, p. 191*, n° 7 corr. [attribuée par erreur à Marc Aurèle]. Coll. Grand Duc Michailovitch¹³⁹) ; 17 mm ; ? ; ?.

m. ISEGRIM, n° 43267 (= *Recueil*, p. 192*, n° 16 corr. Coll. Grand Duc Michailovitch¹⁴⁰) ; 18 mm ; ? ; ?.

ANNEXE 2 :

Monnaie attribuée par erreur à Néoclaudiopolis.

Théodore-Edme Mionnet (suppl. IV, p. 569, n° 107) attribue la monnaie suivante à l'atelier de Néoclaudiopolis.

D : [---]C SEYE ΠI[---]ΞAN[---] (*sic*), buste lauré et cuirassé de Sévère Alexandre, à dr. ; devant, une contremarque.

R : NE[---]CΛAYΔΙΟΠΟΛΙ (*sic*), figure militaire, debout, dans un temple tétrastyle.

En réalité, la pièce a été frappée dans la colonie romaine de Ninica-Claudiopolis (*cf.* déjà Imhoof-Blumer 1890 : 594, qui parle cependant de Ninive au lieu de Ninica). Pour des monnaies du même genre, voir par

exemple *SNG Levante-Cilicia*, suppl., n° 165 (D : IMP C M AV A [*sic*] SEVER ALEXANDER, buste lauré, drapé et cuirassé de Sévère Alexandre à dr. ; une étoile au moins en contremarque devant lui [= Howgego 1985, n° 451] / R : NINI COL CLAVΔΙΟΠΟΛΙ, façade de temple tétrastyle abritant l'empereur en costume militaire, tenant une phiale dans la main dr. et un sceptre dans la main g.). Le même type de revers paraît également sous Maximin (*BMC*, Lycaonia..., p. 117-118, n° 10 ; *SNG Levante-Cilicia*, n° 622 et *SNG Cilicie*, n° 793). Comme sous Sévère Alexandre, une ou plusieurs contremarques figurent parfois au droit devant l'empereur : le monogramme Ⓐ (Howgego 1985, n° 669), parfois avec une étoile.

137) Selon les conservateurs, cette pièce n'est pas conservée dans le médaillier.

138) *Cf.* n. 135.

139) *Idem.*

140) *Idem.*

ANNEXE 3 :
Liste des types de revers.

Divinités

Type 1 : Aphrodite debout
 Type 2 : Athéna Nicéphore debout
 Type 3 : Athéna debout avec une patère
 Type 4 : Hygie debout
 Type 5 : Nikè debout
 Type 6 : Tychè assise avec des épis
 Type 7 : Tychè assise avec un gouvernail
 Type 8 : déesse assise
 Type 9 : Asclépios debout
 Type 10 : buste de Sarapis

Empereurs

Type 11 : empereur et Tychè debout

Animaux

Type 12 : aigle
 Type 13 : serpent

Edifices

Type 14 : temple tétrastyle
 Type 15 : temple tétrastyle ; au centre, Artémis

Objets et divers

Type 16 : lances et bouclier
 Type 17 : légende

ANNEXE 4 :
Liste des types de revers par empereur et impératrice.

Trajan

Type 6 : Tychè assise avec des épis
 Type 9 : Asclépios debout
 Type 11 : empereur et Tychè debout
 Type 16 : lances et bouclier

Hadrien

Type 5 : Nikè debout

Antonin le Pieux

Type 3 : Athéna debout avec une patère
 Type 7 : Tychè assise avec un gouvernail
 Type 9 : Asclépios debout
 Type 10 : buste de Sarapis
 Type 17 : légende

Commode

Type 7 : Tychè assise avec un gouvernail
 Type 10 : buste de Sarapis
 Type 14 : temple tétrastyle

Septime Sévère

Type 12 : aigle
 Type 15 : temple tétrastyle ; au centre, Artémis

Julia Domna

Type 2 : Athéna Nicéphore debout
 Type 4 : Hygie debout
 Type 5 : Nikè debout
 Type 8 : déesse assise
 Type 12 : aigle

Caracalla

Type 13 : serpent
 Type 14 : temple tétrastyle

Géta

Type 1 : Aphrodite debout

ANNEXE 5 :**Serment d'allégeance des Paphlagoniens et des Romains commerçant avec eux à Auguste et sa famille¹⁴¹.**

Lemme – Istanbul (?). Stèle de grès rougeâtre brisée en deux (190x50x15 cm), “bordée par une moulure plate, et qui va en se rétrécissant de la base au sommet, lequel est cintré” (Cumont 1901 : 26-27), trouvée à Vezirköprü, “près d’un puits dans l’enclos de l’Eglise orthodoxe” (Cumont 1901 : 26).

Datation – 6 mars 3 av. J.-C. (d’après l’en-tête de l’inscription, l. 1-4)

Bibliographie – Cumont 1900 : 687-691 ; 1901 : 27-30 (trad. fr.) ; *OGIS*, n° 532 ; *ILS*, n° 8781 ; *IJR*, III, n° 137 ; *Studia Pontica* III.1, p. 75, n° 66 ; Abbott et

Johnson 1926 : 334-335, n° 37 ; *Bull. ép.* 1961, n° 826 ; Herrmann 1968 : 96-99 et 123-124, n° 4 ; Ehrenberg et Jones 1955² : n° 315 ; Etienne 1970 : n° XLIII (trad. fr.) ; Sherk 1984 : n° 105 (trad. angl.) ; Freis 1984 : 10-11, n° 7 (trad. alld) ; Le Gall 1985 : 778-779* (trad. fr.) (= Le Gall 1990 : 174-176) ; Lewis et Reinhold 1990 : 589 (trad. angl.) ; *SEG* 41 (1991), n° 1831 ; Wardle 1997 : 610 ; Levick 2000² : n° 125 (trad. angl.) ; Scharf 2003 : 416-417 (trad. alld) ; Lorient 2006 : 524-525 ; Connolly 2007 : 203-214 (trad. angl.).

141) Le texte de cette annexe est également publié dans Bricault et Delrieux, à paraître.

Texte –

- Ἄπο Αὐτοκράτορος Καίσαρος]
 θεοῦ υἱοῦ Σεβαστοῦ ὑπατεύ[οντος τὸ]
 δωδέκατον ἔτους τρίτου π[ροτέρῃ]
 4 νωνῶν Μαρτίων ἐν Γάγγροις ἐν [τ]ᾶ[γορᾶ ὄρ]-
 κος ὁ τελεσθ[εῖς ὑ]πὸ τῶν κατοικ[ούντων Πα]-
 φλαγονία[ν καὶ τῶν πραγ]ματευομ[ένων πα]-
 ρ' αὐτοῖς Ρ[ωμαίων].
 8 Ὁμνύω Δία, Γῆν, Ἥλιον, θεοὺς πάντα[ς καὶ πά]-
 σας καὶ αὐτὸν τὸν Σεβασ[τ]όν, εὐνοή[σειν Καί]-
 σαρι Σεβαστῶ καὶ τοῖς τ[έκ]νοις ἐγγό[νοις τε]
 12 αὐτοῦ πάν[τ]α [τ]ὸν τοῦ [βίου] χρόνον κ[αὶ λό]-
 γω [κ]αὶ ἔργω καὶ γνώμ[ῃ, φι]λοῦς ἡγού[μενος]
 οὓς ἂν ἐκείνοι ἡγῶντα[ι] ἐκχθροὺς (sic)
 τε ν[ομιζ]ων
 οὓς ἂν αὐτοὶ κρίνωσιν, ὑπὲρ τε τῶν τ[ούτοις]
 16 διαφορόντων μήτε σώματος φείσεσθ[αι μή]-
 τε ψυχῆς μήτε βίου μήτε τέκνων, ἀλλ[ὰ παν]-
 τὶ τρόπῳ ὑπὲρ τῶ[ν] ἐκείνοις ἀνηκό[ντων]
 πάντα κίνδυνον ὑπομενεῖν ὅτι τε ἂ[ν αἴσ]-
 20 θωμαὶ ἢ ἀκούσω ὑπεναντίον τούτ[οις λε]-
 γόμενον ἢ βουλευόμενον ἢ πρᾶσσο[μενον],
 τοῦτο ἐγμηνύσειν τε καὶ ἐχθρὸν ἔσ[εσθαι τῶ]
 λέγοντι ἢ βουλευομένη ἢ πρᾶσσο[ντι τι τού]-
 24 ταν ὅς τε ἂν ἐκχθροὺς αὐτ[ο]ῖ κρίνωσιν, τού]-
 τους κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν ὄπλο[ις τε]
 καὶ σιδήρῳ διώξειν καὶ ἀμυνεῖσθ[αι]
 28 ἔαν δέ τι ὑπεναντίον τούτῳ τ[ῶ ὄρκῳ]
 ποιήσω ἢ μη στοιχούντως καθῶ[ς ὅμο]-
 σα, ἐπαρῶμαι αὐτός τε κατ' ἐμοῦ καὶ σ[ώμα]-
 32 τος τοῦ ἔμαντοῦ καὶ ψυχῆς καὶ βίου κα[ὶ τέ]-
 κνων καὶ παντὸς τοῦ ἔμαντοῦ γέν[ους]
 καὶ συμφέροντος ἐξώλειαν καὶ παν[ώλει]-
 36 αν μέχρι πάσης διαδοχῆς τῆς ἐ[μῆς καὶ]
 τῶν ἐξ ἐμοῦ πάντων, καὶ μήτε σ[ώματα τὰ]
 τῶν ἐμῶν ἢ ἐξ ἐμοῦ μήτε γῆ μ[ῆτε θάλασ]-
 40 σα δέξαιτο μηδὲ καρπὸς ἐνέγ[κοι αὐτοῖς].
 Κατὰ τὰ αὐτὰ ὄμοσαν καὶ οἱ ἐ[ν τῇ χώρῃ]
 πάντες ἐν τοῖς κατὰ τὰς ὑ[παρχίας Σε]-
 βαστήοις παρὰ τοῖς βωμοῖ[ς τοῦ Σεβαστοῦ]
 ὁμοίως τε Φαζιμωνεῖται οἱ [τὴν νῦν Νεάπο]-
 λιν λεγομένην κατοικοῦν[τες ὄμοσαν σύμ]-
 παντες ἐν Σεβαστήῳ παρὰ τ[ῶ βωμῶ τοῦ]
 Σεβαστοῦ.

Apparat critique – L. 1 : Καίσα[ρος] dans Connolly 2007. – L. 4-5 : ἐν [.]α[--- ὄρ]κος dans Cumont 1901 et *IGR*, III ; ἐν [π]α[νηγύρει] dans Cumont 1900 et selon Maurice Haussoullier (cité en note dans Cumont 1901 : 27). – L. 5 : τῶ[ν] dans Cumont 1900, Cumont 1901, *IGR*, III et *OGIS*. – L. 10 : ἐγγόνοις τε dans Connolly 2007. – L. 11 : τοῦ [βίου ?] dans Cumont 1900, Cumont 1901 et *IGR*, III. – L. 11-12 : κ[αὶ λό]γω[ι] κ[αὶ ἔργω] chez de nombreux éditeurs, d'où la restitution systématique du *iota* adscrit dans les parties du texte endommagées où se trouvait du datif, par exemple καὶ γνώμ[ῃ], l. 12. Cf. également l. 17 τρόποι au lieu de τρόπω, l. 22 βουλευομένωι au lieu de βουλευομένῳ, l. 25 σιδήροι au lieu de σιδήρῳ,

l. 26 τούτοι au lieu de τούτῳ, l. 41 Σεβαστήῳ au lieu de Σεβαστήῳ. – L. 12 : γνώμ[ῃ, φίλους ἡγούμενος dans Connolly 2007. – L. 15 : φείσεσθ[αι dans Cumont 1900, Cumont 1901 et *IGR*, III. – L. 23 : αὐτοῖ dans Cumont 1900, Cumont 1901, αὐτ[οῖ] dans *IGR*, III – L. 24 : ὄπλο[ις πᾶσιν] dans Cumont 1900, ὄπλο[ις πᾶσιν ?] dans Cumont 1901 et *IGR*, III, ὄπλο[ις τε dans Connolly 2007. – L. 36 : οἱ ἐν τῇ χώρῃ λοιποὶ dans Cumont 1900. – L. 37 : τα συ[νέδρια ? dans Cumont 1900, τὰς ὑ[παρχίας ? dans Cumont 1901. – L. 41 : τῶ[ι βωμῶ] dans *IGR*, III.

Traduction (Le Gall 1985 : 779, légèrement modifiée)
 — *L'empereur César, fils du Dieu (Jules) étant consul pour la douzième fois, en la troisième année (de l'annexion), la veille des nones de mars, à Gangres, sur l'agora : serment prêté par les habitants de la Paphlagonie et par les Romains qui font des affaires chez eux :*

“Par Zeus, par Gè, par Hélios, par tous les dieux et par toutes les déesses, par Auguste lui-même, je jure d'avoir bon esprit envers César Auguste, ses enfants et ses descendants pendant toute la durée de ma vie, par mes paroles, mes actes, mes pensées, (je jure) de tenir pour mes amis ceux qu'ils tiennent pour les leurs, de considérer comme mes ennemis ceux qu'ils estiment être les leurs, (je jure) de n'épargner ni mon corps, ni mon esprit, ni ma vie, ni mes enfants pour ce qui leur importe, de supporter tous les dangers, de toutes les manières pour ce qui les concerne. Quand je découvrirai, entendrai dire, projeter ou exécuter quelque chose contre eux (je jure) de le dénoncer et d'être l'ennemi de celui qui aura dit, projeté ou fait quelque chose de ce genre, de poursuivre et de combattre sur terre et sur mer par les armes et par l'épée ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis. Si je fais quelque chose de contraire à ce serment ou qui ne soit pas conforme à ce que j'ai juré, je formule moi-même les imprécations suivantes contre moi, contre mon corps, ma vie et contre mes enfants : que nous supportons l'extermination et la destruction complète de toute ma descendance et de tous ceux qui descendront de moi, que ni la terre ni la mer n'accueillent avec bienveillance les corps des miens ou de mes descendants, qu'elles ne portent pas de fruit pour eux.”

Les gens de la chôra ont tous prêté serment dans les mêmes termes dans les Sébasteia des hyparchies (?) auprès des autels d'Auguste. Les Phazimanites, qui habitent (la cité) appelée maintenant Néapolis ont juré de la même façon tous ensemble dans le Sébasteion auprès de l'autel d'Auguste.

Commentaire – Le serment d'allégeance prêté à Auguste et sa famille par les Paphlagoniens et les Romains commerçant avec eux est à ranger parmi d'autres textes du même genre recensés notamment dans Herrmann 1968 : 122-125, et Le Gall 1985 : 778-783 (= Le Gall 1990 : 174-180), à compléter avec González 1988 : 113-127, et Connolly 2007 : 215-216. Pour un commentaire de cette célèbre inscription, dont une version devait certainement se trouver à Gangra-Germanicopolis, cf. notamment Cumont 1901 : 26-45, Le Gall 1985 : 767-783 (= 1990 : 165-180), et Connolly 2007 : 204-213.

COLLECTIONS PUBLIQUES ET EXPERTS

Collections publiques :

- Ankara : Anadolu Medeniyetleri Müzesi.
- Athènes FHW : Foundation of the Hellenic World.
- Athènes NM : Numismatic Museum.
- Berlin : Staatliche Museen zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, Münzkabinett.
- Berne : Bernisches Historisches Museum, Musée d’Histoire de Berne.
- Boston : Museum of Fine Arts.
- Bruxelles : Bibliothèque Royale de Belgique, Koninklijke Bibliotheek van België, Cabinet des Médailles, Penningkabinet.
- Copenhague : National Museum of Denmark, Danske Afdeling, Den kongelige Mønt-og Medaillesamling.
- Düsseldorf : Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf, Historisches Seminar, Abteilung Alte Geschichte (monnaies appartenant à l’université et moulages de monnaies sur le marché ou dans des collections privées).
- Glasgow : Hunterian Museum, University of Glasgow.
- Londres : The British Museum.
- New York : The American Numismatic Society.
- Paris : Cabinet des Médailles, Bibliothèque nationale de France.
- Prague : Národní Muzeum, Historické Muzeum, Numismatické oddělení.
- Samsun : Arkeoloji Müzesi.

- Saint-Pétersbourg : The State Hermitage Museum.
- Sinop : Sinop Müzesi.
- Vienne : Kunsthistorisches Museum, Münzkabinett.

Experts :

- asiainorcoins.com.
- Auciones AG (Bâle) : 12 (29-30 sept. 1981).
- CNG Electronic Auctions (Lancaster et Londres) : 153 (19 nov. 2006).
- CNG Electronic Auctions (Lancaster et Londres) : 160 (14 mars 2003).
- CNG Electronic Auctions (Lancaster et Londres) : 181 (06 fév. 2008).
- Dorney, K. W. : (09 mars 2000).
- Emporium (Hambourg) : 10 (22-24 oct. 1987).
- Gorny (Munich) : 90 (12-13 oct. 1998).
- Hesperia Art Bulletin (Philadelphie) : 20 (s. d.).
- Hirsch, J. (Munich) : 29 (9 nov. 1910)
- Müller, H.-W. (Solingen) : 57 (27-28 févr. 1988).
- Münz Zentrum (Cologne) : 53 (15 nov. 1984).
- Münz Zentrum (Cologne) : 152 (2 sept. 2009).
- Münzen und Medaillen Deutschland (Weil am Rhein) : 13 (9 oct. 2003).
- Scheiner (Ingolstadt) : liste (1976).
- vcoins.com, Gerhard Rohde : (fév. 2010).
- wildwinds.com.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Abbott, Fr. et Johnson, A.Ch., 1926 : *Municipal Administration in the Roman Empire*, Princeton.

Amandry, M. et Rémy, B., 1998 : *Pontica II. Les monnaies de l’atelier de Sebastopolis du Pont* [Varia Anatolica X], Paris.

– 1999 : *Comana du Pont sous l’Empire romain. Etude historique et corpus monétaire* [Glaux 14], Milan.

Anderson, J.G.C., Cumont, Fr. et Grégoire, H., 1910 : *Studia Pontica III. Recueil des inscriptions grecques et latines du Pont et de l’Arménie*, Bruxelles.

Babelon, E., 1898 : *Inventaire sommaire de la collection Waddington acquise par l’Etat en 1897 pour le Département des médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale*, Paris.

Bekker-Nielsen, T., 2010 : “New Milestones from Neoklaudiopolis”, *EA* 43 : 87-91.

– 2013 : “Neapolis-Neoklaudiopolis: A Roman City in Northern Anatolia”, *Der Anschnitt, Zeitschrift für Kunst und Kultur im Bergbau* 25 : 203-213.

– (à paraître) : “To be or not to be Paphlagonian”, à paraître.

Bekker-Nielsen, T. et Høgel, C., 2012 : “Three Epitaphs from the Vezirköprü Region”, *EA* 45 : 153-160.

Billier, J. et Olshausen, E., 1978 : “Notizen zur historischen Geographie von Pontos”, in Şahin, S., Schwertheim E. et Wagner, J. (éds.), *Studien zur Religion und Kultur*

Kleinasiens, Festschrift für Friedrich Karl Dörner zum 65. Geburtstag am 28. Februar 1976 [EPRO, 66], Leyde : 163-177.

BMC, Galatia... : W. Wroth, *A Catalogue of Greek coins in the British Museum, Galatia, Cappadocia, and Syria*, Londres, 1899 (rééd., Bologne, 1964).

– Lycaonia... : G. F. Hill, *A Catalogue of Greek coins in the British Museum, Lycaonia, Isauria, and Cilicia*, Londres, 1900 (rééd., Bologne, 1964).

– Pontus... : W. Wroth, *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Pontus, Paphlagonia, Bithynia, and the Kingdom of Bosporus*, Londres, 1889 (rééd., Bologne, 1963).

Bricault, L. et Delrieux, F. (à paraître) : *Gangra-Germanicopolis de Paphlagonie, “foyer des dieux”. Etude de numismatique et d’histoire*, à paraître.

Callataÿ, Fr. de, 2000 : “Les taux de survie des émissions monétaires antiques, médiévales et modernes. Essai de mise en perspective et conséquences quant à la productivité des coins dans l’Antiquité”, *RN* 155 : 87-109.

Callataÿ, Fr. de, Depeyrot, G. et Villaronga, L., 1993 : *L’argent monnayé d’Alexandre le Grand à Auguste*, Bruxelles.

Carter, G.F., 1983 : “A simplified method for calculating the original number of dies from die link Statistics”, *ANSMusN* 28 : 195-206.

- Casey, J., 2010 : *Sinope. A Catalogue of the Greek, Roman and Byzantine Coins in Sinop Museum (Turkey) and Related Historical and Numismatic Studies* [Royal Numismatic Society, Special Publication, 44], Londres.
- Charlesworth, M.P., 1938 : *Les routes et le trafic commercial dans l'empire romain*, Paris.
- Choix : L. Robert, *Choix d'écrits*, éd. par D. Rousset, Paris, 2007.
- Cimma, M.R., 1976 : *Reges socii et amici populi romani*, Milan.
- Cohen, G.M., 1991 : "Katoikiai, katoikoi and Macedonians in Asia Minor", *AncSoc* 22 : 41-50.
- 1995 : *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands, and Asia Minor*, Berkeley, Los Angeles et Londres.
- Connolly, S.D., 2007 : "Ὀμνύω ἀπὸν τὸν Σεβαστὸν. The Greek Oath in the Roman World", in Sommerstein, A.H. et Fletcher, J. (éds.), *Horkos. The Oath in Greek Society*, Exeter : 203-216.
- Cuinet, V., 1892 : *La Turquie d'Asie. Géographie administrative statistique descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie-Mineure*, I, Paris.
- Cumont, Fr., 1900 : "Inscription grecque de Vezir-Keupru dans l'ancienne Paphlagonie (Asie Mineure)", *CRAI* 44 : 687-691.
- 1901 : "Un serment de fidélité à l'empereur Auguste", *REG* 14 : 26-45.
- 1902 : "Nouvelles inscriptions du Pont", *REG* 15 : 311-335.
- Cumont, Fr. et E., 1906 : *Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la Petite Arménie*, Bruxelles.
- Çizmeli, Z., 2006 : *Le monnayage de Néocésarée et du koinon du Pont*, Glaux 17, Milan.
- Dalaison, J., 2002a : *L'atelier d'Amaseia du Pont. Recherches historiques et numismatiques*, Diss., Grenoble.
- 2002b : "Les limites de la cité d'Amaseia au Haut-Empire", *Anatolia Antiqua* X : 261-276.
- 2007 : "L'atelier monétaire de Nicopolis en Arménie Mineure", in Dalaison (éd.) 2007 : 203-237.
- 2008 : *L'atelier d'Amaseia du Pont. Recherches historiques et numismatiques* [Numismatica Anatolica 2], Bordeaux.
- 2010 : "L'atelier monétaire de Pompeiopolis en Paphlagonie", in Delrieux et Kayser 2010 : 45-81.
- (à paraître) : "Civic pride and local identities. The Pontic cities and their coinage in the Roman period", à paraître.
- Dalaison, J. (éd.) 2007 : *Espaces et pouvoirs de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*, Grenoble.
- Dalaison, J., Rémy, B. et Amandry, M., 2009 : *Zêla sous l'Empire romain. Etude historique et corpus monétaire* [Numismatica Anatolica 4], Bordeaux.
- Delivorrias, A., 1984 : "Aphrodite", *LIMC* II, 1 : 2-151.
- Delrieux, F. (à paraître) : "Un nouveau cours d'eau dans la cité de Gangra-Germanicopolis en Paphlagonie". A paraître dans St. Le Breton (éd.), *Les fleuves en Asie Mineure (Arras 2010)*.
- Delrieux, F. et Kayser, Fr., éd. 2010 : *Hommages offerts à François Bertrand, Tome 1 : Des déserts d'Afrique au pays des Allobroges* [Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Collection Sociétés, Religions, Politiques, n° 16], Chambéry.
- Delrieux, F., Kayser, Fr., Pimouguet-Pédarros, I. et Rodriguez, Ph., 2003 : *L'Orient méditerranéen à l'époque hellénistique. Rois et cités du IV^e siècle au I^{er} siècle av. J.-C.*, Paris.
- DNP : *Der Neue Pauly : Enzyklopädie der Antike*, Stuttgart, 1996-...
- Ehrenberg, V. et Jones, A.H.M., 1955² : *Documents illustrating the Reigns of Augustus and Tiberius*, seconde édition augmentée, Oxford (rééd., 1963).
- Etienne, R., 1970 : *Le siècle d'Auguste*, Paris.
- Faucher, Th., Téreygeol, Fl., Brousseau, L. et Arles, A., 2009 : "A la recherche des ateliers monétaires grecs : l'apport de l'expérimentation", *RN* 165 : 43-80.
- Freis, H., 1984 : *Historische Inschriften zur römischen Kaiserzeit von Augustus bis Konstantin*, Darmstadt.
- French, D.H., 1981 : "Milestones of Pontus, Galatia, Phrygia and Lycia", *ZPE* 43 : 149-174.
- 1988 : *Roman Roads and Milestones in Asia Minor, Fasc. 2 : An Interim Catalogue of Milestones*, Part 1 [BAR Int. Series 392(i)], Oxford.
- 1991 : "New Milestones from Pontus and Galatia", in Rémy, B. (éd.), *Pontica I, Recherches sur l'histoire du Pont dans l'Antiquité*, Varia Anatolica V, Saint-Etienne, Istanbul et Chambéry : 77-96.
- 2013 : *Roman Roads and Milestones of Asia Minor, Vol. 3 : Milestones, Fasc. 3.4 : Pontus et Bithynia (with Northern Galatia)* [Electronic Monograph 4] : Ankara.
- Grégoire, H., 1909 : "Rapport sur un voyage d'exploration dans le Pont et en Cappadoce", *BCH* 33 : 3-169.
- Hackens, T., 1972 : "Architectura numismatica : à propos de quelques publications récentes", *AntCl* 41 : 245-254.
- Hamilton, W.J., 1842 : *Researches in Asia Minor, Pontus, and Armenia ; with some Account of their Antiquities and Geology*, I, Londres.
- Herrmann, P., 1968 : *Der römische Kaiserzeit. Untersuchungen zu seiner Herkunft und Entwicklung* [Hypomnemata, 20], Göttingen.
- Howgego, C.J., 1985 : *Greek Imperial Countermarks. Studies in the Provincial Coinage of the Roman Empire* [Royal Numismatic Society, Special Publication, 17], Londres.
- IGR : Cagnat, R. éd., *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, Paris, 1906-1927 (rééd., Chicago, 1975).
- ILS : Dessau, H. *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin, 1892-1916 (rééd., 1954-1955 et 1962).
- Imhoof-Blumer, Fr., 1890 : *Griechische Münzen. Neue Beiträge und Untersuchungen* [Abhandlungen der philologisch-philologischen Klasse der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften, 18, 3], Munich.
- 1897 : "Zur Münzkunde des Pontos, von Paphlagonien, Tenedos, Aiolis und Lesbos", *ZfN* 20 : 254-288.
- ISEGRIM : Informationssystem zur Erfassung griechischer Münzen, Univ. de Düsseldorf (<http://hist3-10.phil.fak.uni-duesseldorf.de/isegrim/anleitung.html>).

- Kahl, G., 1995 : "Pontica I", *Orbis Terrarum* 1 : 109-119.
- Kienast, D., 2004 : *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt (rééd. de 1996, revues et corrigées par rapport à celle de 1990).
- Kraft, K., 1972 : *Das System der kaiserzeitlichen Münzprägung in Kleinasien. Materialien und Entwürfe*, Istanbuler Forschungen, 29, Berlin.
- Krzyzanowska, A., 1970 : *Monnaies coloniales d'Antioche de Pisidie*, Varsovie.
- Le Gall, 1985 : "Le serment à l'empereur : une base méconnue de la tyrannie impériale sous le Haut-Empire ?", *Latomus* 44 : 767-783 (art. rééd., sous le même titre, dans *CCG I*, 1990 : 165-180).
- Leschhorn, W., 1992 : "Die Anfänge der Provinz Galatia", *Chiron* 22 : 315-336.
- 1993 : *Antike Ären. Zeitrechnung, Politik und Geschichte im Schwarzmeerraum und in Kleinasien nördlich des Tauros*, Stuttgart.
- Levick, B.M., 2000² : *The Government of the Roman Empire. A Sourcebook*, 2^e éd., Londres et New York.
- Lewis, N. et Reinhold, M., 1990 : *Roman Civilization. Selected Readings, I : The Republic and the Augustan Age*, New York.
- Lindgren, H.C. et Kovacs, F.L., 1985 : *Ancient Bronze Coins of Asia Minor and the Levant from the Lindgren Collection*, San Mateo.
- Loriot, X., 2006 : "Le culte impérial dans le Pont sous le Haut-Empire", in Vigour, A., Loriot, X., Bérenger-Badel, A. et Klein, B. (dirs.), *Pouvoir et religion dans le monde romain en hommage à Jean-Pierre Martin*, Paris : 521-540.
- MacDonald, G., 1901 : *Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection, University of Glasgow, II : North Western Greece, Central Greece, Southern Greece, Asia Minor*, Glasgow.
- Magie, D., 1950 : *Roman Rule in Asia Minor to the End of the Third Century after Christ*, Princeton.
- Marek, C., 1993 : *Stadt, Ära und Territorium in Pontus-Bithynia und Nord-Galatia* [Istanbuler Forschungen, Band 39], Tübingen.
- 2003 : *Pontus et Bithynia. Die römischen Provinzen im norden Kleinasien*, Mayence.
- 2000 : "Der höchste, beste, grösste, allmächtige Gott : Inschriften aus Nordkleinasien", *EA* 32 : 129-146.
- 2010 : *Geschichte Kleinasien in der Antike*, Munich.
- Michels, Chr., 2009 : *Kulturtransfer und monarchischer "Philhellenismus". Bithynien, Pontus und Kappadokien in hellenistischer Zeit*, Göttingen, 2009.
- Mionnet, T.E., II : *Description des médailles antiques grecques et romaines*, II, Paris, 1807 (rééd., Graz, 1972).
- Suppl. IV : *Description des médailles antiques grecques et romaines*, IV, Paris, 1829 (rééd., Graz, 1973).
- Suppl. V : *Description des médailles antiques grecques et romaines*, V, Paris, 1830 (rééd., Graz, 1973).
- Munro, J.A.R., 1900 : "Some Pontic Milestones", *JHS* 20 : 159-166.
- Münsterberg, R., 1921 : "Nachträge zum Recueil général", *NZ* 54 : 127-143.
- OGIS : W. Dittenberger, *Orientalis graeci inscriptiones selectae, supplementum sylloge inscriptionum graecorum*, Leipzig, 1903-1905.
- Olshausen, E. et Biller, J., 1984 : *Historisch-geographische Aspekte der Geschichte des Pontischen und Armenischen Reiches, I. Untersuchungen zur historischen Geographie von Pontos unter den Mithridatiden* [Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, Reihe B, Geisteswissenschaften, 29], Wiesbaden.
- OMS : Robert, L., *Opera Minora Selecta. Epigraphie et antiquités grecques*, I-VII, Amsterdam, 1969-1990.
- Price, M.J. et Trel, B.L., 1977 : *Coins and their Cities. Architecture on the Ancient Coins of Greece, Rome, and Palestine*, Londres.
- Prowe, Th., 1912 : *Quelques monnaies grecques d'Asie Mineure*, sans ville d'édition.
- Ramsay, W.M., 1882 : "Inscriptions of Cilicia, Cappadocia, and Pontus", *The Journal of Philology* 11 : 142-160.
- RE : *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, 1894-1980.
- Rebuffat, Fr., 1997 : *Les enseignes sur les monnaies d'Asie Mineure* [BCH, supplément 31], Athènes.
- Recueil : W.H. Waddington, E. Babelon, Th. Reinach, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, Paris, 1908-1925 (rééd., Hildesheim, New York, 1976).
- Reinach, Th., 1900 : "Pontica", *RN*, 4^e série, tome 4 : 224-234.
- 1906 : "Remarques sur le décret d'Athènes en l'honneur de Pharnace I^{er}", *BCH* 30 : 46-51.
- Rémy, B., 1986 : *L'évolution administrative de l'Anatolie aux trois premiers siècles de notre ère* [Collection du centre d'études romaines et gallo-romaines, nouvelle série n° 5], Lyon.
- 1989 : *Les carrières sénatoriales dans les provinces romaines d'Anatolie au Haut-Empire (31 av. J.-C. - 284 ap. J.-C.) (Pont-Bithynie, Galatie, Cappadoce, Lycie-Pamphylie et Cilicie)* [Varia Anatolica, II], Paris et Istanbul.
- 2005 : *Antonin le Pieux. Le siècle d'or de Rome (138-161)*, Paris.
- RIC IV, 1 : *The Roman Imperial Coinage. Vol. IV. Part I. Pertinax to Geta*, Londres, 1936.
- Robert, J.L., 1977 : "La persistance de la toponymie antique dans l'Anatolie", *La toponymie antique, Actes du Colloque de Strasbourg, 12-14 juin 1975* [Université de Strasbourg, Travaux du Centre de recherches sur le Proche-Orient et la Grèce antique, 4], Strasbourg : 11-63 (article républié dans *OMS VI*, p. 469-521, et *Choix* : 391-428).
- Robert, L., 1980 : *A travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques, voyageurs et géographie*, BEFAR, 239, Paris.
- Romans and Barbarians : Romans and Barbarians. Department of Classical Art. Museum of Fine Arts, Boston, 1976.*
- RPC 4 : *Roman Provincial Coinage*, vol. 4 = <http://rpc.ashmus.ox.ac.uk>
- Sartre, M., 2003 : *L'Anatolie hellénistique de l'Egée au Caucase*, Paris.
- Scharf, R., 2003 : "Conobaria 5 v. Chr. – Der erste römische 'Kaisereid' ", in Defosse, P. (éd.), *Hommages à*

Carl Deroux, III – *Histoire et épigraphie, Droit* [Latomus, 270], Bruxelles : 415-424.

Sestini, D., 1790 : *Lettere e dissertazioni numismatiche sopra alcune medagliare della collezione Ainslieana*, IV, Livourne.

Sherk, R.K., 1984 : *Rome and the Greek East to the Death of Augustus* [Translated Documents of Greece and Rome, 4], Cambridge (rééd., 1993).

SNG Bruxelles : *Sylloge Nummorum Graecorum – Belgique* : Bibliothèque royale de Belgique. La collection de bronzes grecs de Marc Bar, Bruxelles, 2007.

SNG Cilicie : *Sylloge Nummorum Graecorum – France 2* : Cabinet des Médailles : Cilicie, Paris, Zurich, 1993.

SNG Cop. : *Sylloge Nummorum Graecorum – Danmark* : The Royal Collection of Coins and Medals of the Danish National Museum, 43 facs., Copenhagen, 1942-1979.

SNG France 3 : *Sylloge Nummorum Graecorum – France 3* : Cabinet des Médailles : Pamphylie, Pisidie, Lycæonie, Galatie, Paris, 1995.

SNG Hunter : *Sylloge Nummorum Graecorum – Great Britain, 12* : The Hunterian Museum University of Glasgow, I : Roman Provincial Coins. Spain-Kingdoms of Asia Minor, Oxford, 2004.

SNG Levante-Cilicia : *Sylloge Nummorum Graecorum – Switzerland I* : Levante-Cilicia, Berne, 1986.

SNG Levante-Cilicia, Suppl. : *Sylloge Nummorum Graecorum – Switzerland I* : Levante-Cilicia [Supplement 1], Zurich, 1993.

SNG Leybold : *Sylloge Nummorum Graecorum – Österreich* : Sammlung Leybold, Wiener Neustadt. Kleinasiatische Münzen der Kaiserzeit, I. Pontus-Lydien, Vienne, 2000.

SNG Paris : *Sylloge Nummorum Graecorum – Paris* : Département des monnaies, médailles et antiques : Paphlagonie, Pont, Arménie Mineure, Bordeaux, à paraître.

SNG Righetti : *Sylloge Nummorum Graecorum – Schweiz, 2* : Münzen der Antike. Katalog der Sammlung Jean-Pierre Righetti im Bernischen Historischen Museum, Stuttgart, Vienne, Berne, 1993.

SNG von Aulock : *Sylloge Nummorum Graecorum – Deutschland* : Sammlung von Aulock, 19 fasc., Berlin (Deutsches Archäologisches Institut), 1957-1981.

SNRIS : Bricault, L. (dir.), *Sylloge Nummorum Religionis Isiacae et Sarapiacae (SNRIS)*, Paris, 2008.

Studia Pontica I : Anderson, J.G.C., *Studia Pontica, I* : A Journey of Exploration in Pontus, Bruxelles, 1903.

Studia Pontica II : Cumont, Fr. et Cumont, E., *Studia Pontica, II* : Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la Petite Arménie, Bruxelles, 1906.

Studia Pontica III.1 : Anderson, J.G.C., Cumont, F. et Grégoire, H., *Studia Pontica III.1* : Recueil des inscriptions grecques et latines du Pont et de l'Arménie, Bruxelles, 1910.

Trell, Bl.L., 1964 : "The Cult-Image on Temple-Type Coins", *NC*, ser. 7, vol. 4 : 241-246.

Wardle, D., 1997 : "An Allusion to the Kaisereid in Tacitus *Annals* 1.42 ?", *CQ* 47 : 610-613.

Wroth, W., 1899 : "Greek Coins Acquired by the British Museum in 1898", *NC*, s. 3, v. 19 : 85-111.



Institut Français
d'Etudes Anatoliennes



Peinture rupestre préhistorique, Sağlık Köy, près d'Alabanda, Turquie
(cliché Suat Ateşlier).

ISBN 978-2-36245-013-6



9 782362 450136